UNIVERSITY OF ALBERTA LIBRARY
0 1620 0905 5656

LE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

OUTIL POUR

l'élève

l'école

le parent

l'enseignant

371.9
P57
1998

BSJ
SPECCOLL

Alberta EDUCATION

UNIVERSITY OF ALBERTA
QUAECUMQUE VERA

EX LIBRIS
UNIVERSITATIS
ALBERTENSIS

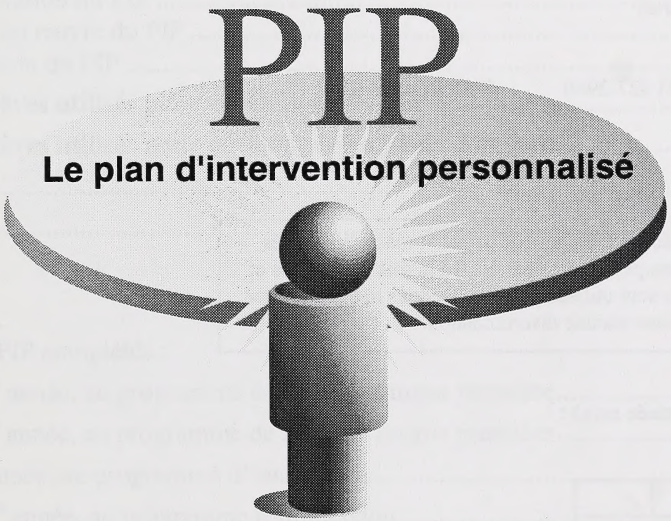

La Direction de l'éducation française

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education. Direction de l'éducation française.
Le plan d'intervention personnalisé.

ISBN 0-7785-0281-3

1. Enseignement individualisé -- Alberta. 2. Préparation de cours.
3. Éducation spéciale -- Alberta. I. Titre.

LC 3969.A333 1998 371.9

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Direction de l'éducation française
9e étage, Édifice Devonian Est
11160, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5K 0L2

Téléphone : (403) 427-2940 Télécopieur : (403) 422-1947

Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Cette publication est destinée au(x) :

Élèves	✓
Enseignants	✓
Administrateurs	✓
Conseillers	✓
Parents	✓
Grand public	

Copyright © 1998, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2, Téléphone : (403) 427-2940 (pour obtenir la ligne sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composer d'abord le 310-0000), Télécopieur : (403) 422-1947, E-mail : DEF@edc.gov.ab.ca

Par la présente, le titulaire des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document en totalité ou en partie à des fins éducatives, sans but lucratif.

BIBLIOTHÈQUE
FACULTÉ SAINT-JEAN
LIBRARY

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements ii
Avant-propos iv
Introduction v
1. Qu'est-ce qu'un plan d'intervention personnalisé (PIP)? 1
2. À quel moment un PIP s'avère-t-il nécessaire? 2
3. Quel est le processus pour l'élaboration du PIP? 3
Le processus d'élaboration du PIP 4
A. Collecte de l'information 5
B. Orientation 8
C. Élaboration du PIP 20
D. Mise en œuvre du PIP 29
E. Révision du PIP 30
Profils d'élèves utilisés pour développer les PIP 37
Profils d'élèves utilisés pour développer les plans d'action 38
Glossaire 39
Bibliographie 41
ANNEXES
Annexe A
- Modèles de PIP complétés :
PIERRE - 6e année, au programme de français langue première ..... A - 3
SARAH - 4e année, au programme de français langue première ..... A - 10
PAUL - 3e année, au programme d'immersion ..... A - 18
CLARA - 1re année, au programme d'immersion ..... A - 26
JEAN - 7e année, au programme de français langue première ..... A - 30
Annexe B
- Modèles de plans d'action complétés
LAURA - 9e année, au programme d'immersion ..... B - 3
SUZANNE - 3e année, au programme de français langue première ..... B - 4
Annexe C
- Modèles de PIP non complétés ..... C - 3
Annexe D
- Modèles de plans d'action non complétés ..... D - 3

REMERCIEMENTS

Alberta Education remercie sincèrement Edmonton Public School District No. 7 d'avoir assumé une grande partie de la rédaction de ce document. Le Ministère reconnaît et souligne également les efforts de nombreux enseignants et d'autres intervenants et groupes qui ont fait part de leurs conseils et commentaires tout au long de la préparation de la série *Programming for Students with Special Needs*, en l'occurrence :

les membres du Special Education Advisory Committee, représentant les organismes suivants :

Alberta Association for Bright Children

Alberta Association for Community Living

Alberta Home and School Councils' Association

Alberta School Boards Association

Alberta Teachers' Association

College of Alberta Superintendents

Council for Exceptional Children (CEC), Alberta Federation

Learning Disabilities Association of Alberta

Premier's Council on the Status of Persons with Disabilities

University of Alberta, Department of Educational Psychology;

les participants aux groupes de discussion provenant de :

Black Gold Regional School Division No. 18

Wolf Creek Regional Division No. 32;

la Special Education Branch du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique;

le personnel de la Special Education Branch de Alberta Education, qui a contribué à l'élaboration, la réalisation et la distribution des documents de cette série;

toutes les personnes et les groupes qui ont revu l'ébauche du test d'essai et nous ont fait part de leurs précieux commentaires et suggestions.

La Direction de l'éducation française a assuré la publication de la version française de ce document, adaptée en partie de *Individual Program Plans*. Cette équipe comprenait :

Alain Nogue, directeur adjoint

Suzanne Gareau-Kubicki, coordination du projet

Michelle Tardif, conception du projet

Jocelyne Verret-Chiasson, vérification linguistique

Nadia Rousseau, experte-conseil en adaptation scolaire

Jocelyne Bélanger, édition

Marie-José Knutton, révision

Louise Chady, coordonnation de la production

Josée Robichaud, traitement de texte

Charles Adam, conception graphique

La participation des enseignants suivants à la révision pédagogique, ainsi que pour vérifier sa pertinence pour la clientèle des écoles françaises et celles d'immersion fut grandement appréciée :

Angèle Aubin, Holyrood Elementary School, Edmonton Public School District

Andrée Belhumeur, Branton Jr. High School, Calgary Board of Education No. 19

Joanne Boissonneault, École Airdrie Middle School, Rocky View School Division No. 41

Denise Cyr, École Citadelle, Conseil scolaire régional du Centre-Nord

Jules Durette, Camille J. Lerouge School, Red Deer Catholic R.D. No. 39

Lucie Filion, École Maurice-Lavallée, Conseil scolaire régional du Centre-Nord

Liliane Jones, Marie Poburan Elementary School, Greater St. Albert Catholic R.D. No. 29

Claire Pomerleau, St.Gerard Bilingual School, Calgary R.C.S.S.D. No. 1

Jeanne Robinson, École Voyageur, Conseil scolaire régional du Centre-Est

Victor Tardif, École Georges P. Vanier School, High Prairie School Division No. 48

Simone Thériault, École du Sommet, Conseil scolaire régional du Centre-Est

Alain Turgeon, École Sainte-Marguerite Bourgeoys, Calgary R.C.S.S.D. No. 1

AVANT-PROPOS

Ce guide pour l'élaboration d'un plan d'intervention personnalisé (PIP) a été développé pour aider les enseignants à identifier les besoins éducatifs des élèves ayant des besoins spéciaux, puis à planifier et à mettre en œuvre des programmes efficaces pour répondre aux besoins de ces élèves. Les formulaires de PIP présentés dans ce guide sont flexibles. Ils peuvent être adaptés aux élèves présentant divers types de besoins spéciaux, tels ceux d'un élève ayant des difficultés graves d'apprentissage ou d'adaptation, ou encore ceux d'un élève doué et talentueux. Ces formulaires ne devraient pas être considérés comme les seuls formats acceptables à l'intérieur d'un conseil scolaire. D'autres formats contenant les informations essentielles du PIP peuvent être également suggérés et utilisés par les différents conseils scolaires.

traduction libre du document anglais; IEP, *A GUIDE FOR WRITING INDIVIDUALIZED EDUCATIONAL PLANS FOR STUDENTS WITH SPECIAL NEEDS*, Edmonton Public School District.

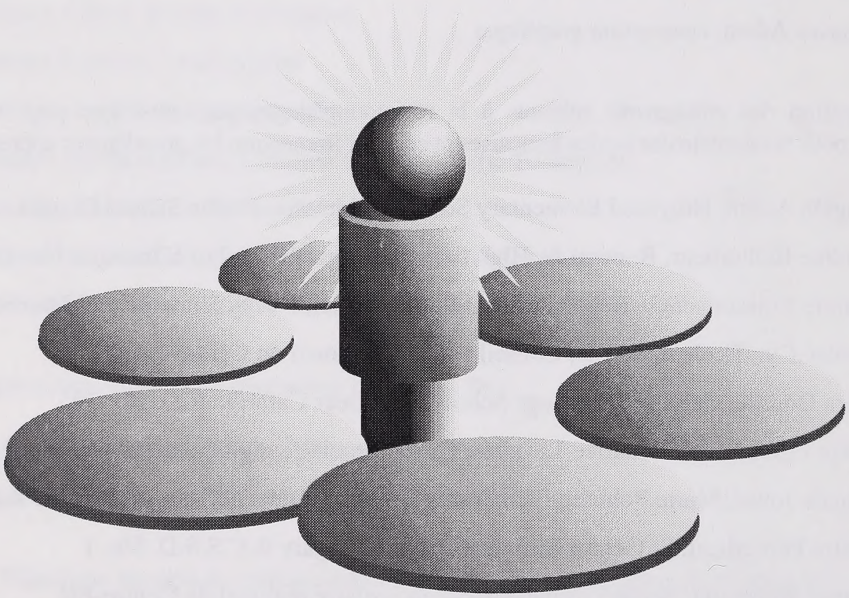

Avis au lecteur : Veuillez prendre note que dans cette publication, les citations françaises de la loi scolaire de l'Alberta ne sont qu'une traduction libre de la loi originale intitulée *School Act* en anglais. Puisque cette loi n'a pas été traduite officiellement, le texte de loi anglais a préséance sur la traduction française officieuse contenue dans cette publication.

INTRODUCTION

Le mandat de l'éducation en Alberta est de faire en sorte que tous les élèves de l'Alberta reçoivent une éducation de qualité, en assurant à chaque élève la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir un citoyen responsable et autonome.

Selon les lois qui régissent les conseils scolaires de l'Alberta, l'élève handicapé ou celui qui connaît des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ainsi que l'élève doué, a le droit de suivre un programme adapté à ses besoins.

La législation et la politique scolaire

L'Article 28 de la loi scolaire albertaine de 1988 stipule que « Tout enfant d'âge scolaire a droit à un programme scolaire adapté à ses besoins ». La loi exige également que les conseils scolaires assurent l'éducation des élèves de leur juridiction, y compris les élèves ayant des besoins spéciaux. De plus, selon l'Article 29 de cette même loi, il incombe aux conseils scolaires de déterminer si un élève a besoin de suivre un programme d'adaptation scolaire.[1]

Un programme d'adaptation scolaire

Un programme d'adaptation scolaire repose sur un plan d'intervention personnalisé (PIP) faisant état des forces, des faiblesses et des besoins d'un élève, des buts et des objectifs ainsi que des services nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de l'élève ayant des besoins spéciaux. Un programme d'adaptation scolaire peut être offert dans divers milieux, dont la classe régulière. Ce programme s'appuie sur les résultats d'une évaluation continue et prévoit un enseignement qui convient au niveau d'apprentissage de l'élève.

> « Selon les caractéristiques sur le plan du comportement, de la communication, de l'intellect, de l'apprentissage ou sur le plan physique d'un élève, ou encore une combinaison de ces caractéristiques, un conseil scolaire doit déterminer si un élève requiert un programme d'adaptation scolaire » [article 29(1) de la *School Act*].

L'élève ayant des besoins spéciaux est celui pour qui une partie ou la totalité des éléments suivants doit être modifiée :

- le programme d'études régulier;
- les intervenants scolaires;
- les stratégies d'enseignement et d'évaluation;
- le matériel ou les ressources;
- les installations ou l'équipement.

Il existe des définitions de besoins spéciaux qui sont généralement acceptées et sur lesquelles l'on s'appuie à des fins d'administration et de financement.

[1] Pour de plus amples renseignements, consulter l'ouvrage suivant : *Guide de l'éducation pour les élèves ayant des besoins spéciaux*, Direction de l'éducation française, Alberta Education.

Une description exhaustive de ces définitions de besoins spéciaux se trouve dans le *Guide de l'éducation pour les élèves ayant des besoins spéciaux*, Direction de l'éducation française, Alberta Education. On y fait mention des :

- Élèves doués et talentueux;

- Élèves ayant des déficiences légères ou moyennes telles :
  - une déficience intellectuelle légère
  - une déficience intellectuelle moyenne
  - un trouble affectif ou de comportement
  - une difficulté d'apprentissage
  - une déficience auditive – malentendant
  - une déficience visuelle – malvoyant
  - une déficience au niveau de la communication
  - une déficience physique ou un trouble médical
  - une déficience multiple.

- Élèves ayant des déficiences sévères ou graves telles :
  - une déficience intellectuelle sévère/grave
  - un trouble affectif ou trouble grave de comportement
  - une déficience multiple
  - une déficience physique ou un trouble médical
  - la surdité
  - la cécité
  - une déficience au niveau de la communication.

Il faut également considérer dans la programmation, les élèves qui ont besoin de soins de santé particuliers.

Le plan d'intervention personnalisé (PIP) renferme alors la description du programme d'adaptation scolaire. Il présente l'information nécessaire et utile à l'élaboration et à la mise en application du plan d'intervention en milieu scolaire.

Tous les élèves identifiés comme ayant des besoins spéciaux doivent avoir un PIP.

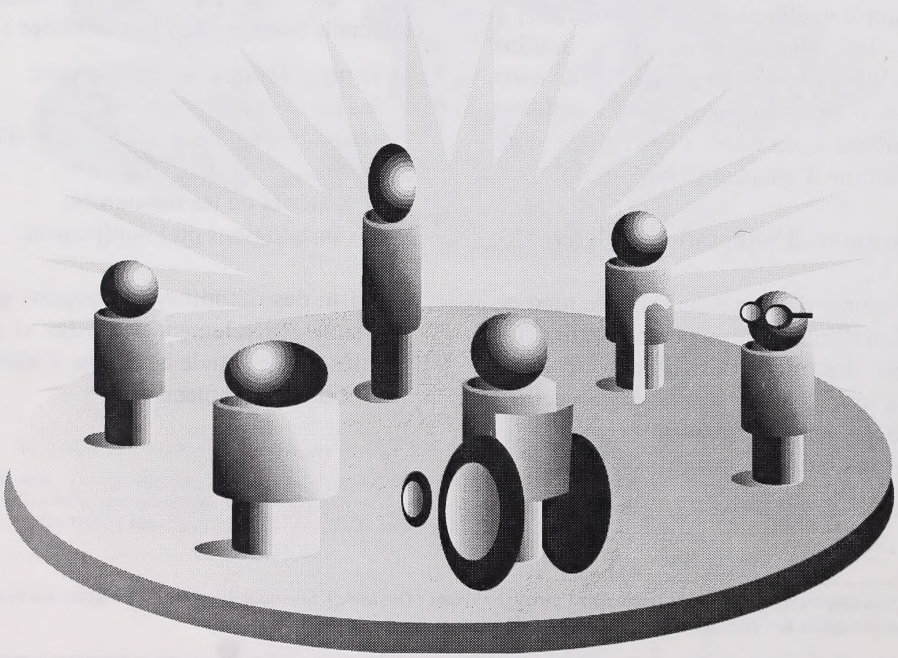

1. QU'EST-CE QU'UN PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ (PIP)?

Selon la politique de Alberta Education, le PIP est un document obligatoire pour tout élève ayant des besoins spéciaux.

Un PIP, c'est. . .

- un bilan des forces, des faiblesses et des besoins de l'élève;
- un bilan des observations et des évaluations réalisées;
- un plan écrit qui a été développé pour l'élève et qui nécessite des modifications ou des adaptations au programme régulier;
- un plan écrit qui a été développé pour l'élève et qui implique une collaboration entre l'école, l'élève et sa famille;
- un résumé des buts et des objectifs d'apprentissage prioritaires qu'un élève devra atteindre au cours d'une année scolaire;
- un outil visant à aider les enseignants à observer attentivement le développement de l'élève et à faire part de ses progrès;
- un plan élaboré, mis en œuvre, suivi et revu par le personnel de l'école;
- un document à transmettre aux parents, à l'élève et aux intervenants scolaires;
- un document de travail flexible et significatif pour toutes les personnes concernées;
- un document visant à assurer la continuité de l'aide apportée à l'élève;

Le PIP tient compte des points forts, des faiblesses et des besoins de l'élève et souligne comment l'école, dans sa programmation, va répondre à ses besoins spécifiques.

« Le plan d'intervention est le fruit d'une planification systématique des interventions éducatives nécessaires pour répondre aux besoins particuliers d'un élève en difficulté ou handicapé » (Ministère de l'Éducation, Québec, 1992, p. 10.)

Un PIP, ce n'est pas...

- la description de tout ce qui sera enseigné à un élève;
- des buts et des objectifs du programme d'études pour tous les élèves;
- un moyen d'évaluer l'efficacité des enseignants;
- un plan journalier;
- un bulletin scolaire, même s'il peut avoir cette utilité;
- un contrat légal;
- un plan immuable.

2. À QUEL MOMENT UN PIP S'AVÈRE-T-IL NÉCESSAIRE?

« Pour la grande majorité des élèves en difficulté, ce n'est qu'au moment de la scolarisation que se manifestent certains problèmes, comme par exemple les difficultés d'apprentissage en français ou en mathé-matiques. En classe, l'enseignant est sans doute le premier à observer les forces et les faiblesses de l'élève. Si les difficultés de l'élève nécessitent une aide dépassant le cadre des ressources habituelles de la classe, il est de la responsabilité de l'enseignant d'en faire rapport à la direction de l'école, afin qu'il y ait, si nécessaire, une étude plus approfondie de la situation » (Goupil, 1991, p. 23).

On reconnaît de plus en plus que les parents, sans pouvoir toujours identifier la source des difficultés, décèlent très tôt certains indices de difficultés dans le développement de leur enfant (Troubles d'apprentissage – Association canadienne).

Il incombe alors à l'école et au conseil scolaire d'identifier l'élève qui a des besoins spéciaux afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'intervention personnalisé (PIP), qui répondra aux besoins éducatifs particuliers de cet élève et assurera un suivi et une évaluation de son progrès.

Selon les caractéristiques du comportement, de la communication, de l'intellect, de l'apprentissage ou des conditions physiques de l'élève, celui-ci peut avoir besoin d'un programme modifié, préparé par les enseignants. Le personnel de l'école, avec la participation des parents et de l'élève, devra déterminer si les modifications au programme régulier sont assez importantes pour justifier la création d'un PIP. Un PIP s'avère nécessaire quand le programme d'études régulier doit être adapté ou modifié de façon significative.

Les modifications peuvent se faire au niveau des programmes d'études, des intervenants, des stratégies d'enseignement et d'évaluation, du matériel ou ressources et des installations ou équipement.

Le programme éducatif d'un élève peut comprendre quelques matières qui ont été modifiées, quelques-unes qui ont été complétées avec des adaptations spécifiques et certaines matières qui suivent le programme régulier.

- **Si toutefois les modifications au programme régulier sont minimes et que celles-ci ne requièrent pas nécessairement un plan d'intervention personnalisé, (PIP), un *plan d'action* peut alors être complété**. Ce plan d'action peut décrire les forces, les faiblesses et les besoins de l'élève, ainsi que les quelques modifications apportées soit aux stratégies d'enseignement et d'évaluation, soit au matériel, etc.

  Des modèles de plans d'action complétés se trouvent en annexe B et des plans d'action non complétés en annexe D .

3. QUEL EST LE PROCESSUS POUR L'ÉLABORATION DU PIP?

« La rédaction d'un plan d'intervention n'est qu'une étape dans une démarche d'aide pour un élève en difficulté » (Goupil, 1991, p. 22). Dans cette section, nous verrons comment la rédaction d'un plan d'intervention s'insère dans un processus global d'aide à l'élève ayant des besoins spéciaux.

Le processus d'élaboration d'un plan d'intervention personnalisé est décrit, dans ce document, selon les étapes suivantes :

A. Collecte de l'information
B. Orientation
C. Élaboration du PIP
D. Mise en œuvre du PIP
E. Révision du PIP.

Bien que ces étapes respectent une certaine séquence, les enseignants peuvent en varier l'ordre, ainsi que l'importance accordée à chacune, afin de mieux répondre aux besoins individuels de chaque élève. Plusieurs de ces étapes peuvent être travaillées simultanément.

Le tableau de la page suivante donne une vue d'ensemble des cinq étapes du processus d'élaboration du PIP. Il peut servir de repère pour s'assurer d'avoir bien couvert toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la révision du PIP.

Le PIP est caractérisé par une démarche en équipe.

Nous aborderons, dans la section « Orientation », la question relative aux intervenants qui devraient faire partie de l'équipe, ainsi que leurs responsabilités.

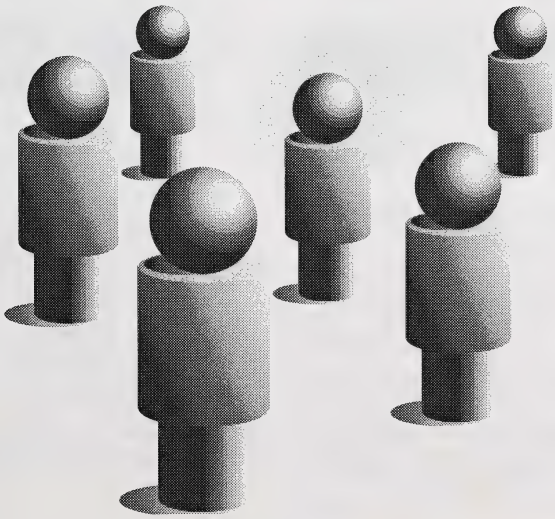

Le processus d'élaboration du PIP

Suite au constat de la situation particulière d'un élève, le processus d'élaboration du PIP peut être amorcé.

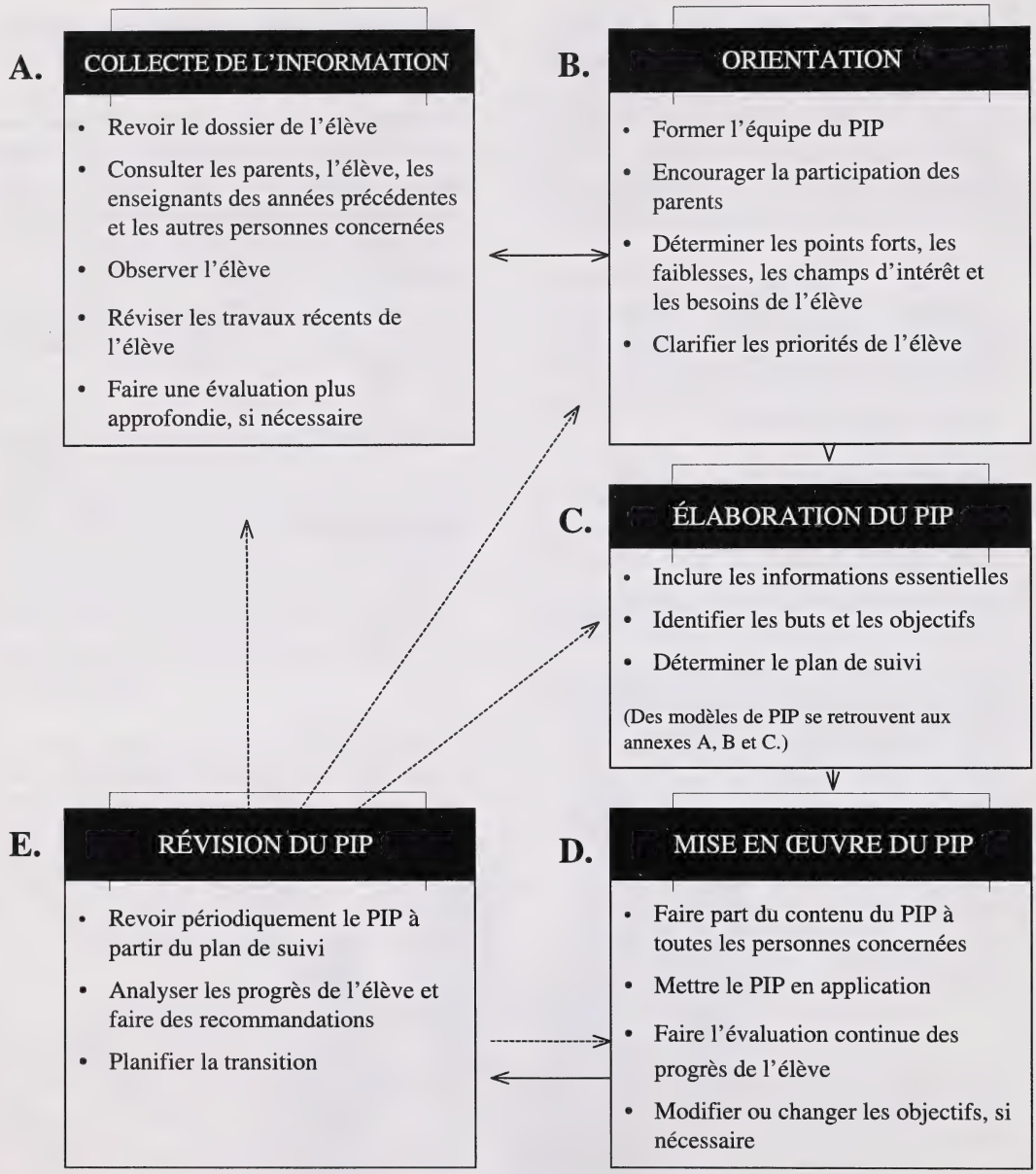

Les flèches illustrent l'interdépendance qui existe entre les diverses étapes. Les flèches pointillées qui partent de la cinquième étape indiquent qu'il est bon, pendant la révision, de se reporter aux étapes précédentes du processus du PIP.

COLLECTE DE L'INFORMATION

- Revoir le dossier de l'élève
- Consulter les parents, l'élève, les enseignants des années précédentes et les autres personnes concernées
- Observer l'élève
- Réviser les travaux récents de l'élève
- Faire une évaluation plus approfondie, si nécessaire

A. Collecte de l'information

Le processus du PIP s'amorce lorsqu'il y a eu constat de la situation particulière d'un élève. Les membres de l'équipe compilent alors les renseignements sur les points forts, les faiblesses, les besoins, les intérêts et les aversions de l'élève. L'équipe peut également rassembler les informations suivantes : le rendement scolaire de l'élève, son assiduité, son comportement à l'école, ses aptitudes en communication et en résolution de problèmes, son comportement social, son style d'apprentissage et son estime de soi. Pour recueillir cette information, l'équipe doit vérifier le dossier de l'élève, mener des consultations, observer l'élève et s'entretenir avec lui, examiner ses travaux récents et faire des évaluations formelles et informelles.

Lorsqu'on élabore un PIP, il faut tenir compte, entre autres, des champs d'intérêt de l'élève, de ce qu'il estime être ses forces et des activités parascolaires auxquelles il prend part.

Revoir le dossier de l'élève

Dans le dossier de l'élève, on peut retrouver l'information suivante :

- le formulaire d'inscription de l'élève (comprenant ses antécédents médicaux, sa citoyenneté, son admissibilité, la liste des écoles qu'il a fréquentées);
- les rapports de spécialistes et du personnel d'organismes externes;
- le résumé des tests et des rapports d'évaluation;
- les renseignements médicaux fournis par les parents;
- les PIP antérieurs;
- les bulletins antérieurs et les récits d'anecdotes dans lesquels diverses informations sont transmises;
- autres documents pertinents.

S'il y a suffisamment d'information récente sur le rendement scolaire, le comportement social et affectif dans le dossier de l'élève pour planifier et mettre en œuvre un PIP, il n'est pas nécessaire de faire d'autres évaluations. Dans le cas contraire, il faut faire une évaluation plus approfondie.

Consulter

Les parents

Les parents donnent un point de vue unique de la personnalité, du développement et de l'apprentissage de leur enfant. Une communication ouverte et une collaboration étroite entre la maison et l'école augmentent les possibilités de réussite de l'élève ayant des besoins spéciaux. Il est suggéré d'avoir un entretien avec les parents pour connaître leur perception de l'enfant, de ses forces, de ses difficultés et de ce qui peut l'aider; en prendre note et en tenir compte.

L'élève

La participation de l'élève est également très importante. Les enseignants devraient inciter l'élève à faire part de ses perceptions concernant ses points forts en apprentissage, ses besoins et ses champs d'intérêt. Les entrevues, discussions, inventaires des intérêts ou journaux de bord permettent de recueillir ces renseignements. Des exemples

d'inventaires des champs d'intérêt de l'élève figurent aux pages 17-19.

Les enseignants précédents

Les enseignants des années précédentes peuvent être une source d'information sur les points forts, les faiblesses et les besoins de l'élève, de même que sur les stratégies employées antérieurement et qui ont bien fonctionnées. Ils peuvent aussi aider à établir les priorités pour l'année en cours.

Les autres professionnels

Voici d'autres sources d'information éventuelles :

- les administrateurs des écoles
- les conseillers
- les aides-élèves
- les enseignants ressources
- les consultants
- les ergothérapeutes
- les physiothérapeutes
- les professionnels des soins de la santé
- les infirmières de la santé publique
- les travailleurs sociaux
- les orthophonistes
- les psychologues
- les orthopédagogues.

Observer l'élève

Par le biais de l'observation, les enseignants peuvent découvrir, par exemple, de quelle manière l'élève :

- réagit à une tâche de lecture;
- aborde de nouvelles tâches;
- persiste à faire ses travaux;
- interagit avec les autres;
- s'organise;
- organise son temps et son matériel;
- utilise le langage oral;
- travaille seul ou en groupes;
- réagit aux facteurs auditifs, visuels ou verbaux, etc.

Les enseignants découvrent également l'influence des facteurs suivants sur l'apprentissage :

- l'éclairage
- le son
- la température
- la disposition de la classe
- les couleurs
- les divers moments de la journée et les transitions
- le respect des routines ou des horaires
- les méthodes d'enseignement
- le nombre de personnes dans le milieu immédiat
- l'interaction avec les autres élèves
- le comportement des autres enseignants et du personnel de soutien
- la classe à niveaux multiples, etc.

Les enseignants peuvent inscrire leurs observations de diverses façons :

- anecdotes émanant des observations et des réflexions faites en classe
- listes de contrôle
- données sur la fréquence de certains comportements
- enregistrements audio et vidéo (avec permission des parents)
- entrevues
- autoévaluations de l'élève.

Réviser les travaux récents de l'élève

Les échantillons de travaux de l'élève peuvent également aider les enseignants. Ces échantillons peuvent inclure des journaux de bord, des pages sélectionnées des cahiers d'école, des enregistrements vidéo et audio, des évaluations faites par d'autres

élèves, des échantillons de productions écrites, des devoirs, des tests d'unité, des tests diagnostiques, des travaux d'arts plastiques et du portfolio de l'élève, y compris des échantillons de travaux variés dans ses domaines de réussite.

Faire une évaluation approfondie

Si les renseignements recueillis sont insuffisants pour faire le bilan de l'élève, il faudra procéder à une évaluation plus approfondie. Cette décision devra être prise conjointement avec les parents. Les enseignants pourront alors procéder à certaines évaluations individuelles pour rassembler d'autres données pertinentes sur l'élève. Les évaluations peuvent s'appuyer sur :

- des observations et des échantillons de travaux supplémentaires
- des tests diagnostiques
- des tests préparés par les enseignants
- des tests normalisés
- d'autres consultations avec les parents, l'élève et les enseignants précédents
- une évaluation des aptitudes à la vie sociale et au marché du travail (pour les élèves plus âgés)
- une observation de l'élève dans son contexte journalier.

Des évaluations faites par des spécialistes : par exemple, l'orthophoniste et le psychologue pourraient compléter l'information contenue dans le dossier de l'élève. Pour de telles évaluations, l'école doit avoir l'autorisation écrite des parents.

Une fois ces évaluations complétées, les enseignants pourront consolider et examiner les renseignements recueillis. Ces renseignements leur serviront à prélever tous les détails et établir un profil cohérent sur les points forts, les intérêts, les faiblesses et les besoins de l'élève afin de l'inclure dans le PIP.

Les enseignants, les parents et l'élève pourront vérifier si les renseignements provenant des diverses sources reflètent bien le profil de l'élève, et ensuite faire une synthèse de ces évaluations afin de bien cerner les besoins prioritaires.

Le tableau ci-dessous résume quelques sources d'information pour l'évaluation d'un élève en difficulté. Tableau 1.1

Source	Description de l'information
Les formulaires utilisés pour la référence	L'enseignant a résumé dans ces formulaires l'ensemble de ses observations.
Le dossier de l'élève	Le dossier de l'élève peut révéler le passé scolaire, les méthodes d'apprentissage utilisées et les interventions déjà réalisées.
Les bulletins	Les bulletins donnent des renseignements sur le rendement scolaire de l'élève. Lorsqu'ils sont critériés, ils permettent de déterminer les objectifs atteints et les objectifs non atteints par l'élève.
Les productions de l'élève	Les travaux exécutés en classe ou les devoirs faits à la maison montrent les forces et les faiblesses de l'élève.
Les examens et les tests scolaires de la commission scolaire (s'il y a lieu)	Ces épreuves permettent de préciser le rendement de l'élève et de le situer par rapport à son groupe d'appartenance et à son niveau.
L'observation de l'élève en classe ou dans d'autres lieux	L'observation est un outil privilégié pour l'étude des comportements de l'élève. Elle permet de noter les événements qui déclenchent certaines réactions, de remarquer le comportement qui s'ensuit et d'établir des relations entre divers événements.
Les entrevues	Les entrevues apportent plusieurs renseignements sur les causes des difficultés scolaires, sur les perceptions qu'en a l'élève et sur les sentiments qu'il entretient par rapport à ces difficultés. Elle peuvent se faire avec l'enseignant, l'élève, les parents ou d'autres intervenants.
Les portfolios*	Un portfolio est une collection des travaux de l'élève permettant de voir ses acquisitions et facilitant sa réflexion.
Des tests spécialisés et des échelles diverses	En fonction de l'évaluation requise, des instruments tels que des tests d'intelligence et de personnalité apportent des renseignements aidant à mieux comprendre la situation. Des échelles, par exemple sur l'hyperactivité, permettent de mieux cerner la situation.
Des examens sur la santé physique	Dans certains cas, il est nécessaire de connaître l'état de santé de l'enfant ou d'obtenir une évaluation de sa vision et de son audition.

* Voir le Chapitre 4 pour obtenir plus d'information sur cette forme d'évaluation.

Tableau tiré de Goupil, G. (1997). *Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage*, Gaëtan Morin Éditeur ltée, p. 25. Reproduit avec permission.

ORIENTATION

- Former l'équipe du PIP
- Encourager la participation des parents
- Déterminer les points forts, les faiblesses, les champs d'intérêt et les besoins de l'élève
- Clarifier les priorités de l'élève

B. Orientation

Former l'équipe du PIP

Le PIP nécessite un travail d'équipe. L'épanouissement de l'élève sur le plan éducatif est à son meilleur lorsque l'élève, sa famille, son école, sa communauté et d'autres professionnels travaillent ensemble et entretiennent des liens de communication étroits.

Dans bien des écoles, on retrouve une équipe de soutien ou une équipe d'entraide pour aider les enseignants. Cette équipe aide à formuler des suggestions et des stratégies en matière de modification des programmes d'études de l'élève à qui on a recommandé un PIP. L'équipe de soutien ou d'entraide suggère des techniques de remue-méninges et de résolution de problèmes. Elle s'assure d'avoir du matériel et des ressources disponibles dans l'école pour aider les enseignants. La composition de chaque équipe de soutien ou d'entraide est unique. Elle sera formée à partir des aptitudes et de l'expertise des intervenants afin de répondre aux besoins de l'école en question. Lorsqu'un PIP s'avère nécessaire, les membres de l'équipe de soutien ou d'entraide peuvent aussi faire partie de l'équipe du PIP.

Les membres de l'équipe du PIP peuvent et doivent varier en fonction des besoins éducatifs de chaque élève. L'équipe pourrait être composée du directeur de l'école, de l'enseignant, de l'enseignant en adaptation scolaire, de l'aide-élève, des parents, de l'élève et d'autres professionnels intervenant auprès de l'élève.

L'équipe du PIP doit se réunir régulièrement dans le but de :

- développer une compréhension des points forts, des champs d'intérêt, des faiblesses et des besoins de l'élève;
- partager diverses informations et observations sur le comportement de l'élève et sur son apprentissage dans diverses situations;
- prendre des décisions sur les buts et les objectifs éducatifs prioritaires se rapportant aux domaines d'apprentissage de l'élève à l'école, à la maison et dans la communauté;
- parvenir à un consensus à propos de l'aide que doit fournir le personnel de l'école et des services connexes et s'assurer de la satisfaction des parents;
- suggérer des stratégies d'enseignement et d'interventions;
- prendre, s'il y a lieu, des décisions sur l'intégration de services thérapeutiques en classe.

La planification devrait :

- se faire dans un langage simple mais précis;
- être axée sur l'avenir : la planification à long terme permet d'obtenir les meilleurs moyens possibles d'atteindre les buts du programme;
- comprendre le procès-verbal de la réunion de planification. Un formulaire aidant à gérer la réunion de planification du PIP se trouve à la page 11.

- discuter des questions suivantes :
  - Quel est le vécu de l'élève?
  - Quels sont les buts des parents ou des tuteurs pour leur enfant?
  - Quels sont les buts de l'élève?
  - Quels sont les points forts, les champs d'intérêt et les talents de l'élève?
  - Quels sont les besoins de l'élève?
  - Qu'est-ce qui serait une journée réussie pour l'élève?
  - Quels sont les changements à apporter pour assurer une journée réussie?

Les responsabilités des membres de l'équipe

Le directeur d'école devrait :

- être membre de l'équipe du PIP;
- donner à l'enseignant la responsabilité première de l'élaboration et de la mise en œuvre du PIP;
- veiller à ce que les PIP soient préparés, mis en œuvre et évalués;
- vérifier la qualité des plans;
- s'assurer des horaires du personnel et de la disponibilité des membres de l'équipe lors des réunions;
- faciliter la participation des parents;
- informer et rassurer les parents;
- mettre en place les ressources humaines et matérielles nécessaires;
- apporter du soutien au personnel enseignant;
- prévoir des sessions de formation pour le personnel enseignant selon les divers besoins;
- s'assurer de la confidentialité des données sur l'élève.

L'enseignant en classe devrait :

- accepter la responsabilité première de l'élaboration et de la mise en œuvre du PIP;
- être membre de l'équipe du PIP;
- faire part des renseignements recueillis à l'étape de la collecte de l'information;
- connaître les attentes des parents ou tuteurs en ce qui a trait au programme de l'élève;
- connaître, comprendre et accepter les besoins particuliers de l'élève;
- montrer à l'élève les liens entre le PIP et son programme scolaire;
- planifier et dispenser les programmes d'enseignement;
- modifier les stratégies d'enseignement et d'évaluation et le matériel pédagogique;
- développer des stratégies pour évaluer et communiquer les progrès de l'élève;
- maintenir une communication étroite avec les parents et les autres enseignants;
- rédiger le PIP.

L'enseignant en adaptation scolaire devrait :

- être membre de l'équipe du PIP;
- aider, au besoin, à l'élaboration du PIP;
- faire une évaluation diagnostique afin de déterminer les points forts, les faiblesses et les besoins spécifiques de l'élève;
- partager des idées et des suggestions en vue de la modification du programme;
- donner des conseils sur le matériel et les ressources;
- planifier des programmes modifiés;
- développer des stratégies pour évaluer et communiquer les progrès de l'élève;
- maintenir une communication étroite avec les parents et les autres personnes concernées.

L'aide-élève devrait :

- être membre de l'équipe du PIP;
- aider l'élève dans ses activités d'apprentissage sous la direction de l'enseignant;
- aider à modifier le matériel;

- observer les progrès de l'élève à la lumière des buts d'apprentissage individuels et en prendre note;
- maintenir une communication étroite avec les enseignants;
- appuyer et encourager l'élève dans ses efforts.

Les parents ou tuteurs devraient :

- être membres de l'équipe du PIP;
- être l'avocat des intérêts de leur enfant;
- participer au processus du PIP et prêter main-forte dans l'élaboration du PIP (donner des renseignements sur les styles d'apprentissage et les champs d'intérêt de leur enfant, ses réactions à diverses situations et ses façons d'éviter différents problèmes);
- renforcer et prolonger les efforts de l'enseignant en matière d'enseignement;
- donner des commentaires sur le transfert des aptitudes à la maison et dans la communauté;
- garder une communication étroite avec l'école;
- s'engager à suivre les recommandations décrites dans le PIP.

Les autres professionnels devraient :

- être, sur demande, membres de l'équipe du PIP;
- aider à déterminer les points forts, les champs d'intérêt, les faiblesses et les besoins de l'élève ;
- suggérer des stratégies efficaces;
- conseiller sur le matériel et les ressources disponibles;
- former le personnel enseignant pour qu'il puisse mettre certaines stratégies en œuvre;
- fournir de l'aide technique;
- servir de personnes-ressources et de soutien aux familles;
- garder une communication étroite avec l'enseignant et l'équipe du PIP;
- faire une évaluation, au besoin.

L'élève

L'élève doit participer au processus du PIP. Cette participation peut varier selon l'élève.

L'élève doit[2] :

- assister aux réunions de l'équipe du PIP, si possible;
- comprendre l'utilité, le contenu du PIP et prendre part au processus;
- aider à cerner ses forces, ses champs d'intérêt, ses faiblesses et ses besoins prioritaires;
- participer à l'élaboration des buts et des objectifs réalisables pour lui;
- comprendre que les objectifs sont personnalisés et seront évalués, révisés et mis à jour;
- faire un effort constant pour atteindre les buts visés;
- prendre conscience de sa façon d'apprendre et de connaître ses processus cognitifs;
- gérer sa façon d'être et d'apprendre;
- s'engager dans la réussite de ses apprentissages;
- prendre une part active en évaluant ses progrès
- suivre les recommandations identifiées dans le PIP;
- demander, au besoin, des clarifications.

[2] Traduit/adapté de Lovitt, T.C., S.S. Cushing et C.S. Stump. "High School Students rate their IEPs: low opinions and lack of ownership", 1994, *Intervention in School and Clinic,* 30 (1), p. 36-37. Copyright © 1994 par Pro-ed, Inc. Reproduit avec permission.

Comment gérer la réunion de planification du PIP[3]

Nom de l'élève : _____ Date : _____

✓	
____	**Présenter les participants.**
	Énoncer les éléments importants de la réunion :
____	- l'objectif
____	- la durée
____	- le fait qu'un procès-verbal sera consigné
____	- les options du suivi.
____	**Encourager les intervenants à communiquer ouvertement, en partageant de l'information, en formulant des commentaires et en posant des questions.**
	Passer les renseignements de base en revue :
____	l'âge, l'adresse et le numéro de téléphone;
____	l'entrée au programme (en mettant l'accent sur la durée de sa participation au programme);
____	le programme précédent suivi par l'élève;
____	les progrès réalisés par l'élève depuis le dernier rapport.
	Discuter de ce qui suit :
____	les points forts, les faiblesses, les champs d'intérêt et les talents de l'élève;
____	les besoins de l'élève;
____	le niveau de rendement actuel de l'élève;
____	les nouvelles données d'évaluation, les rapports et les observations;
____	les buts que les parents fixent pour leur enfant;
____	les buts que se fixe l'élève;
____	les buts à long terme;
____	les objectifs à court terme;
____	les services particuliers qui s'avèrent nécessaires;
____	les responsabilités de chaque intervenant;
____	**S'assurer que toutes les personnes présentes aient eu la chance de s'exprimer.**
____	**Résumer la réunion et terminer le tout sur une note positive.**
____	**Remercier tous les participants.**
____	**Fixer la date de la prochaine réunion.**

[3] Traduit/adapté de *The IEP process: reference handbook for special class teachers* (p. 29), préparé par A. Reeve et D. Katz, 1987, Victoria, C.-B., Greater Victoria School District No. 7. Adapté et reproduit avec permission.

Encourager la participation des parents

Les parents, membres de l'équipe à part entière

Dès le début du processus du PIP, les parents devraient être considérés comme des membres actifs de l'équipe. Les priorités en matière d'éducation déterminées par les membres de la famille revêtent une très grande importance. Voici plusieurs avantages de la participation des parents.

Les parents peuvent :

- donner une vue d'ensemble de la vie de l'enfant;
- donner des renseignements médicaux récents et pertinents;
- aider à assurer la continuité du programme établi;
- transmettre d'importants renseignements sur les goûts et les aversions de l'enfant, ses champs d'intérêt et ses aptitudes à la maison et ailleurs;
- aider à fixer des buts prioritaires;
- suggérer des stratégies efficaces;
- aider l'enfant à exercer, à renforcer, à généraliser et à maintenir à la maison les habiletés acquises à l'école;
- aider à suivre les recommandations du PIP.

Les stratégies visant à favoriser la participation des parents :

- communiquer avec les parents ouvertement et régulièrement et employer un langage simple et précis;
- présenter différentes façons de maximiser la participation des parents;
- donner la possibilité aux parents de préciser de quelle manière et dans quelle mesure ils veulent participer au programme éducatif de leur enfant;
- donner accès aux parents à des programmes de formation au rôle de parent (si les programmes sont disponibles);
- convoquer les parents, par téléphone et par écrit, aux réunions du PIP;
- informer les parents du contenu des réunions du PIP et les tenir au courant des personnes qui seront présentes;
- donner accès aux résultats d'évaluation et au dossier de l'enfant avant la réunion;
- accueillir les parents, les guider jusqu'à la salle de conférence et faire les présentations;
- veiller à ce que les parents se sentent à l'aise aux réunions du PIP;
- clarifier certaines parties du PIP en formulant des commentaires ou en posant des questions;
- prêter attention et faire preuve de réceptivité aux demandes des parents.

Un guide à compléter et/ou destiné à orienter la réflexion et les discussions en vue de la préparation à la rencontre du PIP se trouve aux pages 13 et 14. Les parents sont libres de remplir ou non ces formulaires. Par contre, il est conseillé d'expliquer aux parents l'importance de partager de l'information pertinente avec l'équipe du PIP, afin de mieux comprendre et d'aider leur enfant. Des suggestions pour la participation des parents au processus du PIP sont également présentées à la page 15.

Note : Pour les parents anglophones unilingues, nous suggérons d'utiliser le questionnaire « Tips for Parents », dans le document anglais *Individualized Program Plan* de la Special Education Branch, Alberta Education, 1995.

Guide pour les parents en vue de la réunion du PIP

Élève : _____ Date : _____

Parent/tuteur : _____

Pour développer le meilleur programme possible pour votre enfant, nous avons besoin de la connaissance que vous avez de lui et de votre appui. Les réponses aux questions suivantes nous aideront à préparer la rencontre de l'équipe du PIP. Si vous le désirez, vous pouvez également noter vos idées, suggestions et renseignements supplémentaires.

- Selon vous, quelles sont les forces de votre enfant? (par exemple : les domaines où il se sent confiant, les domaines qu'il aime.)

  _____

  _____

- Selon vous, quelles sont les faiblesses de votre enfant? (par exemple : les domaines où il se sent frustré, les domaines où il manque de confiance en lui.)

  _____

  _____

- Quels sont les activités et les champs d'intérêt préférés de votre enfant? (scolaires ou autres)

  _____

  _____

- Selon vous, de quelle façon votre enfant apprend-il le mieux? Est-il davantage de type auditif (besoin d'entendre, d'écouter, de parler), de type visuel (besoin de voir, d'observer) ou de type kinesthésique (besoin de bouger, de faire des choses)?

  _____

  _____

- Quelles habiletés votre enfant exerce-t-il à la maison de façon régulière? (par exemple : lire, bricoler, utiliser l'ordinateur...)

  _____

  _____

- Votre enfant a-t-il des comportements qui vous inquiètent ou qui inquiètent d'autres membres de votre famille? Si oui, veuillez décrire ces comportements.

  _____

  _____

Guide pour les parents (suite)

- Votre enfant a-t-il des craintes ou des peurs? Si oui, veuillez les décrire.

_____

_____

- Comment votre enfant réagit-il lorsqu'il est bouleversé? Comment réagissez-vous à ce comportement?

  enfant : _____

_____

  parent : _____

_____

- Avez-vous des questions, des inquiétudes ou des commentaires par rapport au programme éducatif de votre enfant?

_____

_____

- Quels sont vos attentes ou buts prioritaires pour votre enfant cette année?

_____

_____

- Y a-t-il d'autres renseignements qui nous aideraient à mieux comprendre et aider votre enfant?

_____

_____

- Y a-t-il des questions ou des inquiétudes que vous aimeriez soulever lors de notre prochaine rencontre de planification du PIP de votre enfant? Vos commentaires sont très appréciés.

_____

_____

_____

Merci de votre collaboration

Suggestions aux parents

Suggestions générales

Les parents représentent une composante importante de l'équipe du PIP. Les conseils suivants vous permettront de mieux participer à l'établissement du programme éducatif de votre enfant :

- ❒ rester toujours en contact avec l'école;
- ❒ jouer un rôle dans la prise de décisions;
- ❒ demander s'il y a d'autres parents qui vivent une situation semblable (ils peuvent représenter une ressource importante);
- ❒ prendre des informations sur les services et les ressources susceptibles de vous aider : par exemple, l'adresse et le numéro de téléphone d'une association pertinente.

Suggestions de participation au processus du PIP

Avant la réunion :

- ❒ prendre des informations au sujet de la réunion du PIP : qui sera présent? etc.;
- ❒ discuter de la participation de votre enfant au processus du PIP;
- ❒ écrire vos commentaires et vos questions à l'avance;
- ❒ noter dans un cahier les buts et les attentes fixés pour votre enfant;
- ❒ dresser deux listes des forces de votre enfant : à l'école et hors de l'école;
- ❒ utiliser, au choix, le guide pour les parents aux pages 13 et 14.

À la réunion :

- ❒ dire, en cas d'autres obligations, l'heure à laquelle vous devez partir;
- ❒ donner des échantillons de travaux faits par votre enfant à la maison, qui reflètent ses forces et ses difficultés (si vous jugez qu'ils sont pertinents);
- ❒ poser des questions d'éclaircissement;
- ❒ demander de quelle manière vous pouvez contribuer, à la maison, à la réalisation de certains des buts proposés pour votre enfant.

NOTES

Déterminer les points forts, les faiblesses, les champs d'intérêt et les besoins de l'élève

Il est possible de déterminer les champs d'intérêt et les talents de l'élève à l'aide d'inventaires de ceux-ci, de rencontres élève-enseignant, de renseignements communiqués par les parents et les pairs, d'observations de l'élève et de ses choix de lecture, etc.

Des formulaires d'inventaire des champs d'intérêt de l'élève se trouvent aux pages 17 à 19.

Les renseignements prélevés sur les points forts, les champs d'intérêt, les faiblesses et les besoins de l'élève doivent être ajoutés au plan d'intervention personnalisé.

Clarifier les priorités de l'élève

Grâce à l'établissement des priorités, l'équipe du PIP est en mesure de se concentrer sur les éléments importants de l'apprentissage de l'élève. C'est à cette étape-ci que l'équipe s'attarde aux renseignements qui ont été recueillis, analysés et évalués. Pour déterminer les priorités, il faut :

- énumérer quels sont les apprentissages que l'élève doit réaliser au niveau du contenu et dans le domaine des aptitudes à la vie quotidienne;
- classer les apprentissages à réaliser dans chaque matière ou domaine;
- prioriser les apprentissages à combler durant l'année scolaire en cours; essayer de restreindre à trois ou quatre, le nombre total de buts prioritaires.

En choisissant les priorités, il faut tenir compte des facteurs suivants :

- le caractère immédiat du besoin
- la possibilité de les intégrer à d'autres domaines d'aptitudes
- la contribution au rendement scolaire général
- la possibilité de les appliquer à d'autres matières au programme d'études
- la contribution à l'autonomie
- l'âge de l'élève
- le rythme d'acquisition pour chaque habileté
- les valeurs et les buts des parents
- le caractère affectif de l'élève
- la situation familiale ou autres problèmes qui peuvent nuire au bien-être et à l'apprentissage de l'élève.

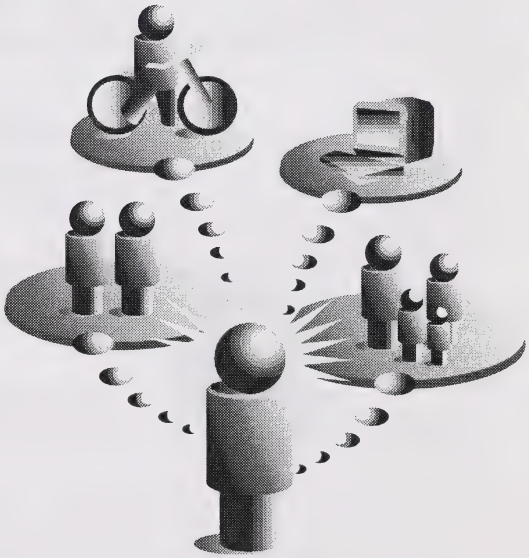

L'inventaire des champs d'intérêt de l'élève

Nom : _____ Date : _____

Ce que j'aime le mieux à l'école, c'est _____

Ce que j'aime le moins à l'école, c'est _____

J'aimerais en savoir plus sur _____

À la maison, j'aime bien faire _____

À la maison, je n'aime pas faire _____

J'aime les émissions de télévision à propos de _____

exemples : _____

J'aime lire au sujet de _____

exemples : _____

Je rêve d'aller à (aux) _____ et j'aimerais amener _____ avec moi parce que _____ _____.

Mes passe-temps sont : _____

Je ne veux jamais plus _____

Dans mes moments libres, je _____

Je veux devenir _____ parce que _____.

Je ne voudrais pas être _____ parce que _____.

Si j'avais la possibilité d'être une autre personne pour une journée, je serais _____ _____ parce que _____ _____.

Si je pouvais être un animal, je serais _____ parce que _____ _____.

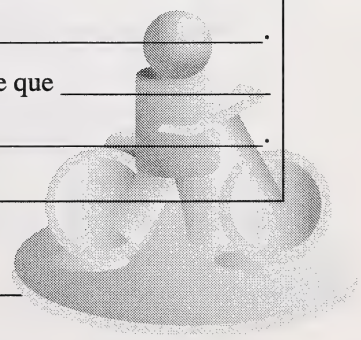

_____

L'inventaire des champs d'intérêt de l'élève

MES PRÉFÉRENCES

Nom : _____

Lorsque je suis seul, voici les deux choses que j'aime le plus faire :

_____

parce que : _____

Lorsque je joue avec mes amis, mes jeux préférés sont :

_____

parce que : _____

Mes deux films ou émissions préférés sont :

_____

parce que : _____

Mon jeu informatique préféré est le :

_____

parce que : _____

J'aime beaucoup manger :

_____

_____

Les animaux que je préfère sont :

_____

parce que : _____

Mes histoires préférées sont :

_____

parce que : _____

Mon ou ma meilleur(e) ami(e) est :

_____

parce que : _____

L'inventaire des champs d'intérêt de l'élève[4]

J'ai toujours voulu…

savoir...

faire un(e)...

inventer un(e)...

dire... à quelqu'un.

savoir comment on se sent lorsqu'on est...

améliorer...

écrire au sujet de...

travailler avec quelqu'un qui en sait beaucoup au sujet de...

construire un(e)...

* Utilise une autre feuille pour compléter cet inventaire des champs d'intérêt.

[4] Traduit et tiré de *Academic Challenge: a programming guide* (p. 3:31), Edmonton Public School District No. 7, 1988, Edmonton, Alberta. Reproduit avec permission.

ÉLABORATION DU PIP

- Inclure les informations essentielles
- Identifier les buts et les objectifs
- Déterminer le plan de suivi

(Des modèles de PIP se retrouvent aux annexes A, B et C.)

C. Élaboration du PIP

Inclure les informations essentielles

Le plan d'intervention personnalisé (PIP) est une exigence obligatoire de Alberta Education et comporte des éléments essentiels. Le tableau suivant présente l'ensemble des informations essentielles qui doivent être contenues dans le PIP. Chacun de ces éléments est présenté et expliqué à l'aide d'exemples. La construction graduelle d'un plan d'intervention servira à les expliquer. Nous avons utilisé un modèle non complété de PIP, présenté en annexe C, pour en illustrer les différents éléments. Il y a également des modèles de PIP complétés en annexe A.

Inclus	Informations essentielles
_____	**Les informations de base** : nom de l'élève, école, âge, etc.
_____	**La situation de l'élève**
_____	• les motifs de la référence
_____	• les forces, les champs d'intérêt, les faiblesses et les besoins de l'élève
_____	• l'évaluation du rendement scolaire
	La planification des interventions
_____	• les buts à long terme et les objectifs à court terme
_____	• les moyens d'évaluation : critères et conditions de réussite
_____	• les stratégies d'enseignement et d'évaluation
	• les adaptations ou modifications faites en classe (ressources, matériel, installations et équipement)
_____	• les intervenants • les résultats et les commentaires
	• les échéances • le plan de transition

Les informations de base

Le formulaire comprend, en premier lieu, les renseignements de base : le nom de l'élève, la date de naissance, l'école, le niveau, le ou les enseignants de l'élève, le nom et le numéro de téléphone des parents. Sur certains formulaires, nous pouvons également retrouver le numéro d'identification de l'élève, le nom du responsable du PIP, la date de la référence de l'élève et le code pour la subvention provinciale, s'il y a lieu.

Modèle A

LE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

DATE DE LA RÉFÉRENCE : _____ **ÉTAPES 1 2 3 4**

Nom de l'élève : _____ École : _____ Tél. : _____

Date de naissance : _____ Nº d'identification : _____ Classe : _____ Code pour subvention (s'il y a lieu) : _____

Adresse : _____ Enseignant : _____

Parent/tuteur : _____ Direction : _____

Tél. (domicile) : _____ (travail) : _____ Coordonnateur du PIP : _____

La situation de l'élève

Selon Goupil, cette section du PIP comprend des informations sur la situation générale de l'élève. Une brève description des motifs de la référence indique pourquoi l'élève nécessite un plan d'intervention. Éprouve-t-il des difficultés en français, en mathématiques? Manifeste-t-il des besoins sur le plan affectif ou sur celui du comportement? Il s'agit ici de résumer les raisons qui justifient une intervention plus personnalisée. (Goupil, 1991, p. 49)

On y retrouve aussi des renseignements sur la condition médicale de l'élève. Prend-il des médicaments? Manifeste-t-il des allergies quelconques? etc. Le PIP fait également mention de considérations particulières, tant au niveau des services offerts que des modifications spécifiques entreprises pour répondre aux besoins spéciaux de l'élève. Les forces, les champs d'intérêt, les faiblesses et les besoins de l'élève y sont également décrits.

Ces informations facilitent l'élaboration des buts et des objectifs d'intervention et constituent un préalable à la planification de l'apprentissage. Pour encore mieux préciser les besoins de l'élève, une évaluation de son rendement scolaire actuel est effectuée.

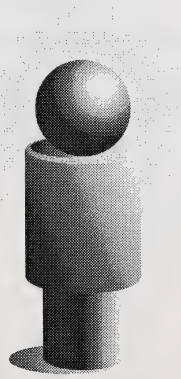

MOTIFS DE RÉFÉRENCE
RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (ALLERGIES, MÉDICAMENTS)
ÉVALUATIONS RÉALISÉES ANTÉRIEUREMENT
FORCES ET CHAMPS D'INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE
BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ÉLÈVE
RENDEMENT SCOLAIRE ACTUEL DE L'ÉLÈVE
AUTRES CONSIDÉRATIONS (SERVICES OFFERTS, MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES)

La planification des interventions

Les buts

Une fois les informations de base et le résumé des évaluations, des forces, des faiblesses et des besoins complétés, l'étape suivante consiste à planifier les interventions. (Goupil, p. 50) Le plan d'intervention peut contenir un ou plusieurs buts prioritaires, selon les besoins de l'élève. En général, trois à quatre buts à long terme par année sont suffisants. Le but fait état de l'orientation à long terme (par exemple, sur un an) du plan d'intervention, alors que les objectifs précisent le comportement attendu, une fois l'intervention terminée (Côté, Pilon, Dufour et Tremblay, 1989, cité dans Goupil, 1991). Dans la partie du processus d'élaboration du PIP, des exemples de buts sont formulés à la page 24.

Les objectifs

« Après avoir déterminé les buts du plan, les intervenants procèdent à la définition des objectifs d'intervention. Les objectifs décrivent, sous forme de comportements « observables » et « mesurables », ce que l'élève sera capable de réaliser à la suite des apprentissages (Goupil, 1991, p. 53). » Les objectifs, les conditions de réussite ainsi que les stratégies sont clairement expliqués et démontrés dans le processus d'élaboration du PIP. Des exemples d'objectifs sont formulés aux pages 26 et 27 du document.

La date de révision ou les échéances

Les échéances sous forme de dates doivent être précisées dans le plan en ce qui concerne le début et l'évaluation des résultats de l'intervention. À la toute fin, on peut réserver un espace pour les dates prochaines d'évaluation du plan et de son application générale (Goupil, 1991, p. 60).

Les méthodes d'évaluation et les intervenants

Les méthodes d'évaluation sont les moyens particuliers utilisés pour évaluer si on a atteint ou non les buts et les objectifs à court terme.

Il est utile de préciser dans le plan d'intervention personnalisé qui seront les intervenants et les responsables des interventions. Les intervenants sont les personnes qui aideront, par leurs actions, à atteindre les divers objectifs. Il peut s'agir des parents, de l'élève lui-même, de l'enseignant, de l'aide-élève, d'autres élèves, etc.

Les résultats et commentaires

À cette étape, les résultats des évaluations sont clairement mentionnés, en soulignant si l'élève a atteint ou non l'objectif spécifié. Ces résultats sont généralement suivis de commentaires pertinents pouvant être utilisés lors des prochaines interventions.

Exemple d'un formulaire décrivant la planification des interventions.

BUT À LONG TERME :

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES

À la dernière page du PIP, nous retrouvons la signature des personnes présentes à la réunion, de même que leurs fonctions. On y trouve également, un plan de transition comprenant des recommandations de fin d'année.

Le PIP permet aux parents, aux enseignants, aux directions d'école et aux autres intervenants impliqués de mieux cerner et de répondre aux besoins spécifiques d'apprentissage d'un élève en difficulté et/ou doué. Le directeur d'école doit faire en sorte que le PIP soit préparé, mis sur pied et réévalué périodiquement (au moins trois fois par an).

DATE	PLAN DE TRANSITION (recommandations de fin d'année, suggestions de méthodologie...)

LES PERSONNES SUIVANTES ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ :

FONCTION	SIGNATURE
Parent/Tuteur :	_____
Élève :	_____
Direction :	_____
Enseignants :	_____
Autres intervenants :	_____

Identifier les buts et les objectifs

La raison d'être des buts à long terme

La préparation du PIP doit comprendre la rédaction des buts et des objectifs qui permettent les avantages suivants :

- prioriser les apprentissages à faire;
- définir les responsabilités;
- aider à motiver l'élève;
- favoriser la communication entre l'équipe et les parents;
- favoriser la collaboration;
- aider à se concentrer sur les activités d'apprentissage;
- suivre de près le progrès de l'élève.

Les buts à long terme

Les buts à long terme décrivent ce qu'un élève pourra normalement accomplir à la fin de l'année scolaire. Il incombe à l'équipe du PIP de déterminer un ou plusieurs buts à long terme (trois-quatre au plus), selon les besoins de l'élève, et de préciser qui sera responsable de leur mise en œuvre.

Les buts à long terme peuvent toucher les domaines suivants :

- le développement de la compétence langagière
- la lecture et l'écriture
- les mathématiques
- les sciences
- les études sociales
- les beaux-arts
- la formation professionnelle
- le développement de la motricité globale
- les habiletés motrices
- les habiletés sociales
- les habiletés d'organisation et d'étude.

Certains buts peuvent être atteints plus rapidement, tandis que d'autres devront s'échelonner sur plus d'une année. C'est pourquoi la date d'échéance doit être clairement identifiée; exemple : d'ici le 1er décembre, l'élève pourra…

Au fur et à mesure que l'élève progresse, les buts doivent être modifiés en conséquence.

❒ Exemples de buts à long terme

D'ici la fin de l'année scolaire, l'élève :

- manifestera un comportement approprié lorsqu'il travaillera seul;
- aura acquis une capacité de compréhension orale et écrite propre à l'élève de troisième année;
- montrera, dans ses productions écrites, qu'il sait organiser ses idées;
- identifiera des pictogrammes et les utilisera à bon escient;
- lira des mots de façon globale à partir d'une liste de mots;
- s'habillera seul;
- composera des histoires au niveau de la deuxième année;
- recourra à son esprit critique pour comprendre, décrire et résoudre des problèmes;
- connaîtra mieux les services qui sont offerts dans sa communauté;
- identifiera et montrera toutes les composantes d'un appareil pour l'écriture en braille;
- montrera qu'il connaît son appareil auditif et qu'il sait comment en prendre soin;
- améliorera ses habiletés en orthographe et en syntaxe;
- améliorera son habileté en lecture;
- manifestera des comportements appropriés lorsqu'il entrera en interaction avec ses pairs.

Les objectifs à court terme

Goupil décrit les objectifs à court terme comme étant les étapes intermédiaires entre le rendement actuel d'un élève et le but à long terme. Ces objectifs visent une période de six à huit semaines, ou l'équivalent d'une période de bulletin scolaire. Ces objectifs doivent être régulièrement révisés. Les objectifs décrivent, sous forme de comportements observables et mesurables, ce que l'élève sera capable de réaliser à la suite des apprentissages, les conditions et les critères de réussite, suivis de la date d'échéance. Les objectifs sont écrits dans l'ordre d'apprentissage, ou dans l'ordre dans lequel ils devraient être acquis (Goupil, 1991, p. 53).

Les composantes suivantes doivent faire partie de la description des objectifs :

① les dates d'échéance

② les conditions de réussite

③ les comportements attendus

④ les critères de réussite.

❶ Les dates d'échéance

Il s'agit de la date à laquelle l'élève devrait avoir atteint l'objectif identifié.

❷ Les conditions de réussite

S'il y a lieu, les objectifs sont suivis des conditions de réussite dans lesquelles l'élève accomplira la tâche demandée. Il s'agit des circonstances, du contexte où l'on jugera de la réalisation des objectifs (voir tableau 2.2, page 28).

- existe-t-il des facteurs propres au milieu où l'élève évolue, comme un éclairage particulier pour un enfant ayant une déficience visuelle?
- peut-on se servir de matériel de référence?
- y a-t-il des limites de temps?
- l'élève réussit-il bien seul ou en groupe?
- sa performance est-elle orale ou écrite?
- doit-on se servir d'équipement spécial?

Exemples de conditions de réussite :

- à l'aide de la calculatrice, l'élève...
- à l'aide de six images d'objets communs, l'élève...
- à l'aide de 20 jetons de couleur, l'élève...
- dans 20 minutes, l'élève sera capable de faire... sans aide.

❸ Les comportements attendus

Les comportements attendus sont ce que l'élève saura ou sera capable de faire, une fois qu'il aura atteint l'objectif d'apprentissage. Dans bien des cas, on peut identifier les comportements attendus en reprenant directement la liste des attentes tirée des programmes d'études.

Exemples de comportements attendus – L'élève pourra :

- identifier le personnage principal d'une histoire (extrait du programme d'études);
- lire et écrire les chiffres de un à dix (extrait du programme d'études).

❹ Les critères de réussite

Il s'agit des critères en vue de la réussite des objectifs à court terme (le seuil de réussite). Les critères de réussite indiquent le niveau minimal de réussite pour juger de l'atteinte des objectifs et précisent la qualité de l'apprentissage

(Mager, 1977, p. 58, cité dans Goupil, 1991). (Voir tableau 2.2, page 28.)

- les critères doivent être précis et comprendre des renseignements sur la réalisation d'un objectif. Autrement dit, il faut se poser la question suivante : « Comment vais-je faire pour savoir si l'élève a atteint cet objectif à court terme et que va-t-il faire pour le démontrer? »;
- c'est la nature de la tâche qui détermine le seuil parce que l'élève ne doit pas nécessairement maîtriser une tâche avant de passer à une autre.

Exemples de critères de réussite :

- deux fois sur trois;
- en suivant les directives de la recette;
- dans au moins trois milieux naturels différents;
- avec une exactitude de 80 pour cent;
- en moins de 20 minutes.

❒ Exemples d'objectifs à court terme

Premier exemple

D'ici le 15 février, lorsque l'élève verra six images d'objets communs, il pourra identifier verbalement, quatre fois sur cinq, chaque objet en tant que premier, deuxième ou troisième objet.

Date d'échéance : d'ici le 15 février
Condition de réussite : lorsque l'élève verra six images d'objets ayant quelque chose en commun
Comportement attendu : identifier verbalement chaque objet en tant que premier, deuxième ou troisième objet
Critère de réussite : quatre fois sur cinq.

Deuxième exemple

D'ici le 15 mars, pendant un projet, avec un groupe de quatre autres élèves, l'élève dirigera son regard vers l'élève qui parle 16 fois sur 20, et ce, cinq jours de suite.

Date d'échéance : d'ici le 15 mars
Condition de réussite : pendant un projet, avec un groupe de quatre autres élèves
Comportement attendu : dirigera son regard vers l'élève qui parle
Critère de réussite : 16 fois sur 20, cinq jours de suite.

Troisième exemple

D'ici le 30 octobre, lorsque l'élève recevra une feuille contenant 30 questions d'addition à deux chiffres, il répondra correctement, à l'aide d'une calculatrice, à au moins 28 questions, quatre jours sur cinq.

Date d'échéance : d'ici le 30 octobre
Condition de réussite : lorsque l'élève recevra une feuille contenant 30 questions d'addition à deux chiffres, à l'aide d'une calculatrice
Comportement attendu : il répondra correctement
Critère de réussite : au moins 28 réponses correctes, quatre jours sur cinq.

Note : « à l'aide d'une calculatrice » fait partie des conditions parce que cela aide l'élève. Il en a besoin pour faire son travail. S'il s'agissait d'une habileté enseignée et évaluée, elle ferait alors partie du comportement attendu.

Quatrième exemple

D'ici le 28 février, lorsqu'on lui soumettra verbalement un argument logique, l'élève pourra identifier oralement trois énoncés d'appui, quatre présentations sur cinq, et ce, sans aide.

Date d'échéance : d'ici le 28 février
Condition de réussite : lorsqu'on lui soumettra verbalement un argument logique
Comportement attendu : il pourra identifier oralement trois énoncés d'appui, sans aide
Critère de réussite : lors de quatre présentations sur cinq.

Cinquième exemple

D'ici le 5 avril, l'élève utilisera la majuscule au début des phrases dans ses textes, au moins huit fois sur dix.

Date d'échéance : d'ici le 5 avril
Condition de réussite : dans ses textes
Comportement attendu : utilisera la majuscule au début de ses phrases
Critère de réussite : au moins huit fois sur dix.

Déterminer le plan de suivi

Une fois que le plan d'intervention personnalisé est rédigé et approuvé par tous les intervenants, incluant bien sûr les parents et l'élève, une des conditions nécessaires au succès du plan est son application.

> *L'application du plan d'intervention requiert de la coordination, car il faut tenir compte de la disponibilité des ressources et des horaires divers auxquels les intervenants sont soumis. Il est également important de vérifier la portée réelle des interventions planifiées. Il faut donc être en mesure de vérifier les progrès qui en découlent* (p. 51).
> Bouchard (1985) p. 94, cité dans Goupil, 1991.

Le plan de suivi du PIP est un moyen de s'assurer que les buts et les objectifs identifiés dans le PIP sont exécutés tel que convenu. On vérifie la mise en application des éléments du contenu du PIP et on identifie les intervenants qui auront la responsabilité de s'assurer du suivi.

Le suivi du PIP est surtout efficace lorsqu'il est fait de manière périodique et qu'il fait appel à toutes les personnes qui jouent un rôle dans la programmation scolaire de l'élève.

Pour ce faire, il faut donc :

- déterminer qui sera responsable de la mise en œuvre du PIP et qui seront les personnes impliquées;
- définir les critères pour la prise de décisions concernant le programme particulier d'un élève;
- établir un processus et un échéancier pour le suivi;
- inscrire les dates de révision du PIP;
- écrire les résultats du processus de suivi;
- prendre note des modifications recommandées;
- faire des ajustements, si nécessaire, au PIP et au programme d'études de l'élève.

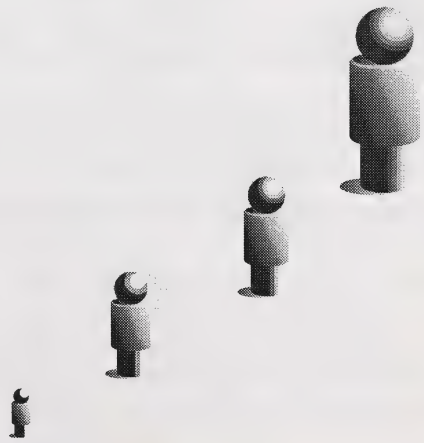

Le tableau ci-dessous résume la terminologie utilisée pour l'élaboration d'un plan d'intervention.

Tableau 2.2 Terminologie utilisée pour les plans d'intervention

Élément	Définition	Question	Phrase clé	Exemples
Buts du plan d'intervention	Orientation annuelle définie en fonction de l'élève	Pour atteindre quoi?	Le plan d'intervention vise à…	– améliorer la qualité de l'orthographe
Objectifs du plan d'intervention	Apprentissages que l'élève réalisera, sous forme de comportements, déterminés en fonction du rendement actuel	Pour obtenir quel comportement à court terme	être capable de…	– compter jusqu'à 10 – mettre son chandail – arriver à l'heure
Critères de réussite	Normes de qualité et de quantité liées aux comportements qui seront appris	Quel est le rendement permettant de décider que l'objectif est atteint?	Avec quel seuil de réussite (fréquence, durée, conformité, etc.)?	– 20 problèmes sur 25 sans erreur – au moins une heure – chaque fois
Conditions de réussite	Circonstances, contexte où l'on jugera de la réalisation des objectifs	Quand? Où?	Selon quelles modalités?	– dans un test – à la maison et l'école – en groupe
Moyens, stratégies et ressources	Ce qui aide l'élève ou ce qui sert à réaliser les apprentissages	Avec l'aide de qui ou de quoi?	À l'aide de ressources et de stratégies	– grâce à un programme de tutorat – matériel didactique – rencontres avec un spécialiste
Intervenant	Personne qui aide l'élève	Qui?	Avec la collaboration ou l'aide du…	– titulaire – tuteur – parent
Échéances	Calendrier des interventions et de l'évaluation	Quand?	À la date du…	– date du début de l'intervention – date de l'évaluation
Résultats obtenus	Conséquences des apprentissages	Ont donné quoi?	Ont eu pour effet…	– l'élève a atteint l'objectif – l'enfant arrive quatre matins sur cinq à l'heure

Tableau tiré de Goupil, G. *Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage*, Gaëtan Morin Éditeur ltée, 1997, p. 25. Reproduit avec permission.

MISE EN ŒUVRE DU PIP

- Faire part du contenu du PIP à toutes les personnes concernées
- Mettre le PIP en application
- Faire l'évaluation continue des progrès de l'élève
- Modifier ou changer les objectifs, si nécessaire

D. Mise en œuvre du PIP

La mise en œuvre du PIP constitue la prochaine étape du processus. L'équipe peut aller de l'avant avec le PIP, en suivant les quatre étapes décrites ci-dessous.

Faire part du contenu du PIP

- Rencontrer l'équipe du PIP pour discuter de la mise en œuvre du plan de programmation dans le PIP.
- Remettre une copie du plan d'intervention à tous les membres de l'équipe du PIP et s'assurer qu'ils comprennent de quelle manière on y traite des points forts, des champs d'intérêt, des faiblesses et des besoins de l'élève.
- Discuter des responsabilités se rapportant au suivi du PIP.
- Rencontrer les parents et l'élève pour revoir le contenu du PIP, s'assurer de leur approbation et obtenir leur signature.
- Maintenir la participation des parents au programme de l'élève.
- Passer le PIP en revue avec la direction de l'école et placer une copie du PIP dans le dossier cumulatif de l'élève.

Mettre le PIP en application

- Déterminer de quelle manière les plans de programmation de l'élève seront traités quotidiennement.
- Tenir compte, lorsqu'on définit concrètement les activités ou tâches d'apprentissage, des champs d'intérêt, des points forts, des besoins et des niveaux de rendement particuliers de l'élève.
- Recourir à des activités d'apprentissage qui aideront l'élève à atteindre les buts et les objectifs mentionnés dans le PIP.
- Évaluer les stratégies et les modifier au besoin.
- Établir des moyens pour l'évaluation continue de l'atteinte des buts et des objectifs en classe.
- Mettre l'accent sur tous les aspects du développement de l'élève, en attachant de l'importance aux buts prioritaires.

Faire l'évaluation continue des progrès de l'élève

- Veiller à ce que les activités choisies permettent à l'élève de démontrer l'atteinte des objectifs mentionnés dans le PIP.
- Recourir à divers moyens ou stratégies pour évaluer le progrès de l'élève (grille d'observation et d'objectivation, portfolio, auto-évaluation par l'élève...).
- Choisir des stratégies d'évaluation facilement applicables dans le contexte de l'apprentissage en classe; par exemple, permettre à l'élève de faire des examens oraux plutôt qu'écrits.
- Développer des moyens concrets pour noter les comportements observables d'apprentissage.
- Vérifier régulièrement le travail de l'élève et ajuster les attentes au besoin.

Modifier ou changer les objectifs au besoin

- Considérer que le PIP est un document de travail.
- Fixer de nouveaux objectifs si l'apprentissage se fait plus vite que prévu.
- Diviser les objectifs en étapes plus courtes si l'apprentissage se fait lentement.
- Identifier les priorités qui nécessitent plus d'attention.

RÉVISION DU PIP

- Revoir périodiquement le PIP à partir du plan de suivi
- Analyser les progrès de l'élève et faire des recommandations
- Planifier la transition

E. Révision du PIP

Revoir périodiquement le PIP

Le personnel qui participera au processus du PIP aura déjà décidé à quel moment le progrès de l'élève sera évalué et quelles seront les modalités.

Le tableau suivant présente des exemples de questions pouvant être utiles lors du processus de révision du PIP.

✓	Questions
—	Est-ce que le PIP tient compte des besoins de l'élève?
—	Quels progrès l'élève a-t-il réalisés jusqu'à maintenant pour atteindre les buts et les objectifs?
—	Dans quelle mesure les stratégies et les ressources destinées à aider l'élève dans son apprentissage sont-elles efficaces?
—	Est-ce que de nouvelles informations pourraient apporter des changements au programme de l'élève?
—	Faut-il choisir de nouveaux buts et formuler de nouveaux objectifs afin de mieux tenir compte des points forts, des faiblesses, des besoins et des champs d'intérêt changeants de l'élève?
—	Dans quelle mesure utilisons-nous les forces, les talents et les intérêts de l'élève?

C'est pendant la révision du PIP qu'on discute des progrès de l'élève. Où en est-il dans ses apprentissages et quels sont les besoins prioritaires à combler pour l'aider à progresser davantage et connaître du succès? C'est à ce moment que l'on considère divers changements au plan d'intervention, soit des objectifs à court terme, des stratégies, des ressources, etc.

Un échantillon du formulaire pouvant être utile pendant une réunion de révision, ainsi qu'un échantillon du formulaire pour la réunion de fin d'année, se trouvent aux pages 34 et 35.

Analyser les progrès et faire des recommandations

À la fin de l'année scolaire ou lorsque l'élève change d'école, l'équipe du PIP doit passer en revue le plan d'intervention de l'élève et faire des recommandations écrites. Grâce à cette revue, l'équipe assure la continuité du programme de l'élève.

Si les buts à long terme et les objectifs à court terme ont été atteints, il serait pertinent de se poser les questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'élève a besoin d'apprendre maintenant?
- Est-ce que l'élève peut maintenant poursuivre son apprentissage sans programme d'adaptation scolaire ou services spéciaux?

Par contre, si les buts à long terme et les objectifs à court terme n'ont pas été atteints, on peut se poser les questions suivantes :

- Est-ce que les buts étaient pertinents? Si non, quels buts seraient plus appropriés pour l'année suivante?
- Est-ce que les objectifs à court terme étaient appropriés pour les buts à long terme?
- Est-ce que les objectifs à court terme ont été présentés dans un ordre logique et séquentiel?
- L'échéance des objectifs à court terme était-elle convenable?
- Le matériel et les stratégies étaient-ils efficaces? Quels changements pourraient être apportés?
- La pertinence des interventions a-t-elle permis de réaliser les buts? Si non, quels changements s'imposent?
- Est-ce que les critères d'évaluation des objectifs à court terme étaient réalisables?
- L'élève a-t-il fait des progrès dans d'autres domaines qui n'ont pas été soulignés par les buts et les objectifs?
- L'élève a-t-il assumé une certaine responsabilité pour son apprentissage?
- Est-ce que les objectifs ont été renforcés à la maison?
- Les parents et l'élève ont-ils participé à l'élaboration des buts à long terme et des objectifs à court terme?
- Les parents ont-ils appuyé la mise en œuvre du PIP et assurer le suivi?

Planifier la transition

La transition de la maison à l'école, d'une année scolaire à une autre, d'une école à une autre et de l'école au milieu du travail peut s'avérer difficile pour l'élève ayant des besoins particuliers ainsi que pour les membres de sa famille. C'est pourquoi un plan coordonné, mis en œuvre à l'avance, peut donner à l'élève les outils nécessaires pour atténuer ses craintes et faciliter ses transitions.

Un plan de transition bien préparé doit faire mention du soutien et des services qui permettent à l'élève de réussir à l'école ou ailleurs.

Le plan de transition doit être élaboré en collaboration avec l'élève, les membres de sa famille ainsi que les organismes qui lui viennent en aide. Le plan doit tenir compte des besoins de l'élève et de ses buts dans son nouveau milieu.

La planification de la transition doit :

- faire appel à la participation des parents et de l'élève;
- préciser les besoins de l'élève;
- donner des options à l'élève et à sa famille en indiquant le pour et le contre de chacune;
- déterminer les préférences de l'élève et de sa famille;
- prévoir de l'aide dans le cadre d'un transfert quelconque;
- organiser des visites à l'endroit choisi;
- définir les buts de l'élève dans son nouveau milieu;
- préciser le soutien et les services nécessaires.

Conseils aux enseignants pour la planification de la transition

L'enseignant actuel de l'élève et l'enseignant qui se prépare à recevoir l'élève dans sa classe peuvent assurer la continuité du programme en communiquant entre eux.

L'enseignant actuel devrait :

- s'assurer que tous les renseignements pertinents et mis à jour figurent au dossier cumulatif de l'élève (le PIP, le bulletin scolaire le plus récent, les rapports d'évaluation, des échantillons de travaux);
- communiquer avec l'enseignant qui aura l'élève dans sa classe avant la fin de l'année scolaire ou à la date du transfert pour le tenir au courant des ressources et des stratégies d'enseignement utilisées ainsi que de l'aide personnalisée que l'élève a reçue;
- s'informer, le plus possible, du nouveau programme pour préparer l'élève au changement;
- inciter les parents à visiter à l'avance la classe de l'élève.

L'enseignant à venir devrait :

- examiner les documents du dossier cumulatif de l'élève, surtout le PIP précédent;
- communiquer avec l'enseignant précédent pour obtenir des informations supplémentaires;
- rendre visite à l'élève à son ancienne école (dans la mesure du possible);
- inviter l'élève à visiter à l'avance sa nouvelle école. Lui faire visiter l'école et lui laisser un peu de temps dans la classe. Aussi, le présenter à certains membres du personnel de l'école et, si possible, aux élèves de la classe;
- se préparer à accueillir l'élève chaleureusement;
- se familiariser avec ses besoins spécifiques;
- prévoir de l'aide (humaine et matérielle), au besoin;
- faciliter un bon accueil de la part du personnel de l'école et des autres élèves;
- prévoir les services et l'équipement dont l'élève aura besoin.

Activités pour l'élève

Voici un échantillon d'activités destiné à aider l'élève à faire une transition facile dans de nouveaux programmes ou milieux.

Demander à l'élève :

- de choisir des échantillons de travaux dans diverses matières pour qu'il les montre à son nouvel enseignant. L'élève pourrait écrire pourquoi il a choisi ce travail et les habiletés que celui-ci représente;
- d'écrire quels sont ses besoins en matière d'apprentissage. Si nécessaire, il peut donner des réponses orales ou les faire transcrire. L'enseignant ou l'aide-élève peut aider l'élève à exprimer ses besoins, sans toutefois lui en suggérer;
- de faire un collage ou une vidéo de lui-même en train de faire une activité dans laquelle il se sent à l'aise;
- de parler des livres qu'il a créés sur des activités auxquelles il a participé et les photos connexes illustrant les buts du PIP et la façon dont ces activités ont été intégrées au programme d'études;
- de parler de son journal de réflexion. Ce document comprend des renseignements sur les buts poursuivis et leurs raisons d'être, sur ce que l'élève a fait lorsqu'il a atteint un but, ainsi que sur sa réaction à diverses expériences en classe et au programme d'études;
- d'utiliser des banques de mots imagés et informatisés pour composer des questions et leur répondre (exemple : sur ce qu'il aime manger ou faire);
- de parler d'un travail dont il est fier (peut-être un travail de son cours d'art);
- d'utiliser une ou deux stratégies qui fonctionnent particulièrement bien et de les faire connaître à son nouvel enseignant;

- d'écrire, de dessiner ou d'enregistrer (selon sa préférence) ce qu'il estime être ses points forts et ses difficultés;
- de parler d'un aspect de sa vie qui lui tient à cœur (en montrant des photos de famille ou d'un animal domestique);
- de parler des matières ou des moments de la journée qu'il trouve les plus difficiles;
- de parler de ses amis ou des personnes auxquelles il s'identifie;
- d'inviter l'élève à visiter sa nouvelle école et à se familiariser avec les installations (les centres des cours pratiques, les vestiaires ou casiers);
- de parler des aspects du nouveau milieu, après la visite de son nouvel emplacement, qu'il perçoit comme étant intimidant ou au contraire stimulant;
- d'explorer les environs de son nouvel emplacement; les parcs, les magasins et les autres écoles qui se trouvent tout près.

La liste des changements spécifiques que l'élève est susceptible de connaître à chaque transition figure dans le document *Teaching Students with Learning Disabilities*, document 6, de la série **Programming for Students with Special Needs**.

Le formulaire *Liste de contrôle*, à la page 36, sert à vérifier si toutes les étapes du processus du PIP ont été suivies.

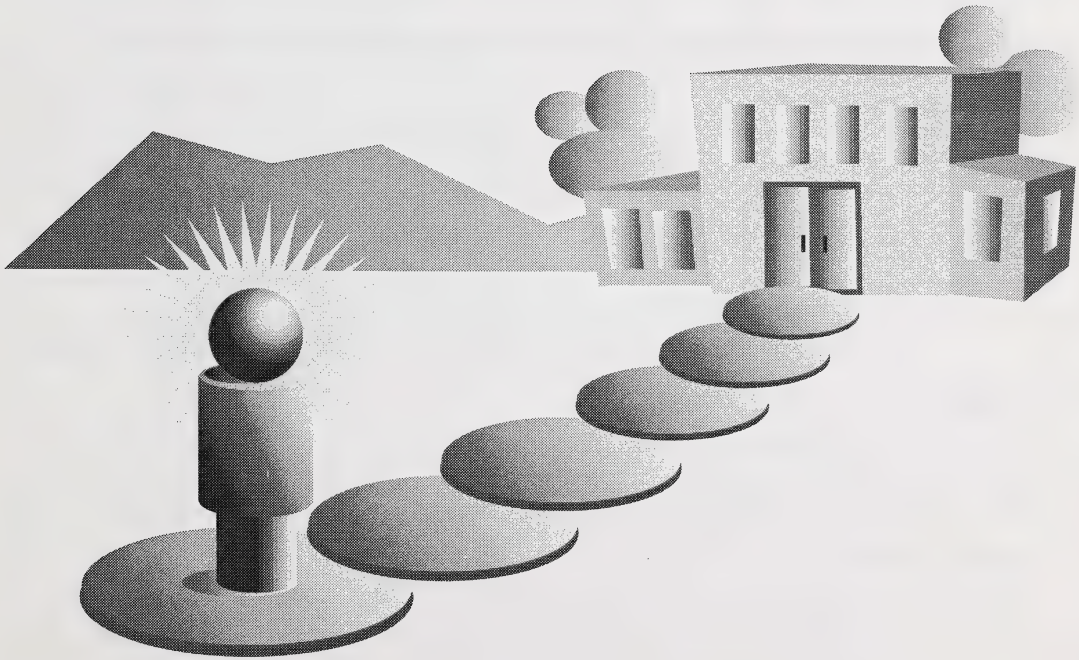

La réunion de révision du PIP

Nom : _____ Date : _____

Présences : _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Révision des buts et des objectifs : (clarification des buts et des objectifs, modifications, rectifications…)

_____

_____

_____

Formulation de nouveaux objectifs : (à la lumière du progrès de l'élève, de nouvelles circonstances…)

_____

_____

_____

Révision et évaluation des stratégies et des services utilisés :

_____

_____

_____

Remarques :

_____

_____

_____

Recommandations :

_____

_____

_____

Réunion de fin d'année du PIP

Les célébrations (souligner le progrès et les réussites de l'élève…) :

Qu'est-ce qui a bien fonctionné?

Qu'est-ce qui s'est avéré inefficace?

Les buts à poursuivre :

La révision des services de soutien (personnel, équipement, matériel…) :

Liste de contrôle du processus d'élaboration du PIP

✓	CONSTAT DE LA SITUATION PARTICULIÈRE D'UN ÉLÈVE
	Collecte de l'information
_____	Revoir le dossier de l'élève
_____	Consulter les parents, l'élève, les enseignants des années précédentes et les autres personnes concernées
_____	Observer l'élève
_____	Réviser les travaux récents de l'élève
_____	Faire une évaluation plus approfondie, si nécessaire
	Orientation
_____	Former l'équipe du PIP
_____	Encourager la participation des parents
_____	Déterminer les points forts, les faiblesses, les champs d'intérêt et les besoins de l'élève
_____	Clarifier les priorités de l'élève
	Élaboration du PIP
_____	Inclure les informations essentielles
_____	Identifier les buts et les objectifs
_____	Déterminer le plan de suivi
	Mise en œuvre du PIP
_____	Faire part du contenu du PIP à toutes les personnes concernées
_____	Mettre le PIP en application
_____	Faire l'évaluation continue des progrès de l'élève
_____	Modifier ou changer les objectifs, si nécessaire
	Révision du PIP
_____	Revoir périodiquement le PIP à partir du plan de suivi
_____	Analyser les progrès de l'élève et faire des recommandations
_____	Planifier la transition

PROFILS D'ÉLÈVES UTILISÉS POUR DÉVELOPPER LES PIP

Les profils d'élèves, ainsi que les exemples de PIP qui se trouvent en annexes, démontrent un éventail d'apprentissages à réaliser dans une variété de situations scolaires, à l'élémentaire comme au secondaire, au programme d'immersion comme au programme de français langue première.

Les formulaires du PIP peuvent varier d'un conseil scolaire à l'autre, voire même d'une école à l'autre. Tous les formulaires de PIP proposés dans ce document sont équivalents.

Le personnel devrait se référer aux directives de son conseil scolaire pour créer ou choisir un format qui réponde le mieux à ses besoins, tout en lui permettant d'incorporer les informations essentielles du plan d'intervention personnalisé discutées précédemment.

Cinq modèles de PIP non complétés sont inclus en annexe C .

Modèle A (Pierre)

A. Pierre est un élève en 6e année, au programme de français langue première, qui présente des difficultés graves de comportement et qui accuse un retard scolaire très sérieux. Il est intégré en classe régulière à temps plein et bénéficie d'une aide-élève quotidienne en salle de classe. Pierre adore les sports et y excelle. Il a un bon sens de l'humour et se plaît à l'employer. Une communication étroite entre l'école et les parents de Pierre s'avère essentielle et efficace pour aider à gérer ses comportements et pour améliorer sa lecture.

Modèle B (Sarah et Paul)

B. Sarah est une nouvelle élève en 4e année, au programme de français langue première. Elle est intégrée en classe régulière avec ses pairs du même âge. Sarah éprouve des difficultés graves d'apprentissage. Elle répète sa quatrième année. Elle a reçu une aide individuelle au moins 60 % de la journée pendant ses trois premières années de scolarité. Elle voyait également, deux fois par semaine, le conseiller scolaire. Sarah manque beaucoup de confiance en elle et dit souvent qu'elle n'est pas capable de faire le travail et devient alors dépendante des autres. Sarah vit dans un foyer exogame où le père, souvent absent, parle français et la mère anglais. Sarah travaille très fort pour réussir et elle fait énormément de progrès. Elle s'est bien adaptée à la routine de sa nouvelle classe et école.

Paul est un élève en 3e année, au programme d'immersion, ayant des difficultés graves d'apprentissage. Il démontre surtout de la difficulté avec le traitement de l'information auditive et la mémoire à court terme. Il progresse lentement dans l'apprentissage du français oral, de la lecture et de l'écriture. Paul manque de confiance en lui et il se décourage facilement. Par contre, il participe bien aux activités et est aimé de ses pairs.
Une communication étroite entre le foyer et l'école a été établie pour suivre de près les progrès de Paul.

Modèle C (Clara et Jean)

C. Clara est une élève en 1re année, au programme d'immersion, qui excelle dans les matières scolaires et qui possède une très bonne mémoire. Elle est extrêmement sensible et n'accepte pas de faire des erreurs. Clara s'exprime bien à l'oral, en français et en anglais, mais n'aime pas écrire. On aidera Clara à gérer son intolérance à l'erreur et à la frustration. Elle sera également encouragée à accepter des défis et à être fière de ses résultats.

Jean est un élève en 7e année, au programme de français langue première, avec une déficience auditive sévère à profonde qui affecte l'usage de son langage oral et son progrès scolaire. Il utilise présentement dans la classe un système FM. Plusieurs adaptations ont été réalisées dans l'environnement immédiat de Jean pour répondre à ses besoins individuels. Il bénéficie d'un interprète à temps plein et un conseiller dans le domaine de la surdité vient, régulièrement, lui rendre visite dans la classe.

PROFILS D'ÉLÈVES UTILISÉS POUR DÉVELOPPER LES PLANS D'ACTION

Un plan d'action peut être élaboré pour un élève qui a besoin qu'on fasse certaines adaptations au niveau des stratégies, des attentes, du matériel, etc. pour l'aider à réussir, mais pour qui un plan d'intervention personnalisé (PIP) ne s'avère pas nécessaire ou obligatoire.

Deux modèles de plans d'action non complétés sont inclus en annexe D.

Modèle 1 (Laura)

Laura est une élève en 9e année, au programme d'immersion, qui présente un léger retard d'apprentissage dans le domaine des mathématiques. Elle réussit bien dans les autres matières et le succès la motive. Elle est coopérative et elle possède de bonnes habiletés sociales.

Modèle 2 (Suzanne)

Suzanne est une élève en 3e année, au programme de français langue première. Elle est très artistique et a une excellente relation avec ses pairs. Suzanne accuse un retard au niveau de la lecture en langue française. Sa compréhension orale est également très faible. Un plan d'action a été élaboré pour répondre aux besoins spécifiques de Suzanne dans ces deux domaines.

GLOSSAIRE

Aide-élève	une personne désignée pour aider un ou plusieurs élèves dans des situations données. Cette personne est guidée par l'enseignant responsable.
Aversion	une répugnance ou une antipathie pour quelque chose ou quelqu'un.
Conseiller pédagogique	une personne chargée de conseiller le personnel administratif et enseignant en matière d'approches pédagogiques, d'implantation et d'évaluation des programmes, d'activités pédagogiques, de choix de matériel didactique, etc.
Ergothérapeute	une personne spécialisée dans la rééducation et la réadaptation des personnes handicapées par des déficiences mentales ou motrices. Cette rééducation se fait aux moyens d'activités adaptées aux capacités fonctionnelles des personnes handicapées.
Installation et équipement	les installations ou les équipements particuliers nécessaires pour faciliter l'accès à la classe, aux ascenseurs et aux sorties d'urgence; exemple : la rampe.
Orthopédagogue	une personne spécialisée en adaptation scolaire qui offre un service pédagogique aux élèves ayant des besoins spéciaux.
Orthophoniste	une personne spécialisée dans le traitement qui vise la correction des défauts d'élocution et des difficultés relatives à la parole, au langage et à l'audition.
Physiothérapeute	une personne spécialisée dans le traitement des incapacités motrices dues à des blessures ou à des maladies, et ce, au moyen d'agents physiques tels la chaleur, l'eau, l'électricité, etc.
PIP	un plan d'intervention personnalisé

Plan de transition	un plan de transition est élaboré soit à la fin d'une année scolaire, soit lors d'un changement d'école ou encore, lors d'un changement de l'école vers le milieu du travail. Ce plan fait mention du soutien et des services qui vont permettre à l'élève de réussir dans sa nouvelle situation.
Professionnels des soins de la santé	des médecins, des infirmières, des psychologues, des orthophonistes, des ergothérapeutes, etc. qui offrent des services reliés aux soins de santé.
Programme d'études	un document pédagogique officiel et obligatoire qui présente un ensemble structuré d'objectifs et de notions d'apprentissage ou d'activités se rapportant à l'enseignement-apprentissage prévu pour une période de temps déterminé.
Programme régulier	le programme général ou ordinaire que la majorité des élèves suivent.
Rendement scolaire	la qualité ou la quantité du travail fourni par un élève à l'égard des objectifs spécifiques des divers programmes d'études.
Style d'apprentissage	la façon dont une personne apprend, maîtrise un apprentissage, résout un problème, pense ou agit dans une situation donnée.
Test diagnostique	un test qui décèle une ou des faiblesses bien spécifiques dans l'apprentissage d'une discipline scolaire particulière.
Test d'unité	un test donné à la fin de l'enseignement d'une unité pour mesurer si l'élève a atteint les objectifs de cette unité.
Test normalisé	un test qui compare le rendement d'un élève ou de plusieurs élèves à la norme d'un ensemble plus vaste.

Cette section du document a été conçue dans le but de permettre aux utilisateurs de faire une consultation rapide pour trouver la signification des termes et des concepts utilisés tout au long du document. Nous n'avons pas inclus toutes les définitions possibles par souci de ne pas surcharger le présent ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

Academic challenge: a programming guide (p. 3:31), by Edmonton Public School District No. 7, Edmonton, 1988. Reproduit avec permission.

Alberta Education. *Behavior disorders in schools : a practical guide to identification, assessment and correction.* Edmonton, 1986.

Alberta Education. *Diagnostic mathematics program: Elementary.* Edmonton, 1990.

Alberta Education. *Diagnostic reading program* (complete set of five). Edmonton, 1986.

Alberta Education. *Guide de l'éducation pour les élèves ayant des besoins spéciaux.* Direction de l'éducation française, Edmonton.

Alberta Education. *Special children: responding to their needs* (six, 15-minute programs). Edmonton, ACCESS Network, 1985.

Alberta Education. *Teacher alert system: a guide for teacher managed assessment of students who are "at risk" of school failure.* Edmonton, 1991.

Alberta Education. *Teacher intervention practices* (a companion document to the *Teacher alert system*). Edmonton, 1992.

Alberta Education. *Towards inclusive education* (three, 30-minute programs). Edmonton, ACCESS Network, 1993.

Alberta Education. Education Response Centre. *Transition planning for young adults with intellectual disabilities: a resource guide for families, teachers and counsellors.* Edmonton, 1992.

Boisvert, D. *Le plan de services individualisés.* Montréal, Éditions Agence d'Arc inc., 1990.

Book 3, Individualized Program Plans, Programming for Students with Special Needs.

Bouchard, G.E. *Un enfant, un besoin, un service*, Montréal : Conseil scolaire de l'île de Montréal, 1985.

Edmonton Public Schools. *IEP, A Guide for Writing Individualized Educational Plans for Students with Special Needs.* 1984.

Ford, Alison, et al. (eds.). *The Syracuse community-referenced curriculum guide for students with moderate and severe disabilities.* Baltimore, Paul H. Brookes, 1989.

Goupil, G. *Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage*, 2e édition, Québec, Gaëtan Morin, éditeur, 1997.

Goupil, G. *Le plan d'intervention personnalisé en milieu scolaire.* Québec, Gaëtan Morin, éditeur, 1991.

Landry, A. *Le plan d'intervention en milieu scolaire.* 1990. (Attitudes, 6, 7-11).

Lovitt, T. C., Cushing, S. S., & Stump, C. S., *High school students rate their IEPs: low opinions and lack of ownership.* 1994. (*Intervention in School and Clinic*, *30*(1), 36–37).

MacMillan, C. *Suggestions to classroom teachers about designing the IEP,* 1988 (*Exceptional Parent*, 18, 90-92).

Ministère de l'Éducation du Québec. *Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*, Gouvernement du Québec, 1992. p. 10.

Peters, M. T. *Someone's missing : the student as an overlooked participant in the IEP process*. 1990 (*Preventing School Failure*, *34*(4), 32–36).

Reeve, A., & Katz, D. *The IEP process reference handbook for special class teachers*. Victoria, Greater Victoria School District, 1987.

Sattler, J. M. *Assessment of children*. San Diego, CA : Jerome M. Sattler Publisher, Inc., 1992.

Smith, S.W. *Individualized education program (IEPs) in special éducation - from intent to acquiescence*. 1990. (Exceptional Children, 57, 6-14).

The Syracuse community-referenced curriculum guide for students with moderate and severe disabilities (p. 237–238, 242–243), by Alison Ford, et al., Baltimore, Paul H. Brookes, 1989.

Transition planning for young adults with intellectual disabilities : a resource guide for families, teachers and counsellors (p. 4–5), by Alberta Education, Education Response Centre, Edmonton, 1992.

ANNEXES

Annexe A

Modèles de PIP complétés

Modèle A

LE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

DATE DE LA RÉFÉRENCE : **Le 8 octobre**

ÉTAPES
1 2 3 4

Nom de l'élève : **Pierre**

École : _____ Tél. : _____

Date de naissance : _____ Nº d'identification : _____

Classe : **6e année francophone** Code pour subvention : _____ (s'il y a lieu)

Adresse : _____

Enseignant : _____

Parent/tuteur : _____

Direction : _____

Tél. (domicile) : _____ (travail) : _____

Coordonnateur du PIP : _____

MOTIFS DE RÉFÉRENCE

– Troubles graves de comportement. Pierre fait des crises de colère, se roule par terre, crie des insultes et peut, à l'occasion, être physiquement violent. Pierre essaie de contrôler toutes les situations à son avantage. Il peut aller jusqu'à mentir pour se sortir d'une situation. Pierre refuse de prendre son médicament à midi.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (ALLERGIES, MÉDICAMENTS)

– TDAH (Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité). Pierre prend 20 mg le matin à la maison et 20 mg le midi de Ritalin pour l'aider à mieux contrôler son comportement. Pierre habite un foyer d'accueil (group home) et il retourne chez lui les fins de semaine.

ÉVALUATIONS RÉALISÉES ANTÉRIEUREMENT

- Liste de manifestations du déficit de l'attention (Attention Behaviour Checklist)
- Liste de manifestations des comportements de l'enfant (Child Behaviour Checklist)
- Test de lecture/Coli : niveau d'indépendance en lecture : 3e année
- Observations quotidiennes par l'enseignant et l'aide-élève

FORCES ET CHAMPS D'INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE
– Aime beaucoup les sports. – A un bon sens de l'humour. – Est très athlétique.
BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ÉLÈVE
– Apprendre à contrôler sa colère. – Travailler ses habiletés sociales. – Développer son autonomie. – Améliorer sa lecture.
RENDEMENT SCOLAIRE ACTUEL DE L'ÉLÈVE
– Pierre est très faible en lecture. Il lit des textes avec compréhension au niveau de la troisième année. Il s'exprime difficilement à l'écrit. Sa calligraphie est illisible. En mathématiques, il comprend la majorité des concepts, sauf ceux de géométrie. Il accuse un léger retard en mathématiques, comparativement à celui en français où son retard est d'au moins trois ans.
AUTRES CONSIDÉRATIONS (SERVICES OFFERTS, MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES)
– Pierre rencontre une conseillère une fois par semaine. – Une aide-élève travaille à temps plein avec lui dans la classe. – Une modification du programme de français est mise en place.

BUT À LONG TERME : Ce plan permettra à Pierre de manifester des comportements appropriés pour entrer en interaction avec ses pairs.

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

1. Pierre sera capable de reconnaître ses sentiments et de les communiquer verbalement trois fois sur quatre.
2. Pierre sera capable d'interagir convenablement avec ses pairs dans les activités supervisées par l'enseignant ou l'aide-élève, dans au moins trois activités sur cinq.

Stratégies d'enseignement :

- Programme de modification de comportement
  - évaluation de l'élève à chaque période. Cette évaluation doit être signée par les parents.
  - points accumulés pour chaque bonne période qui lui donne droit à une récompense.
- Arrête et pense
  - l'enseignant utilise cette stratégie quand il voit que Pierre présente une frustration qui peut devenir une crise.
- Journal personnel
  - après chaque crise, l'élève écrit une entrée dans son journal.

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES
1. Le 10 novembre 2. Le 13 décembre	- Évaluation signée par les parents à la fin de chaque journée. - Points accumulés pour chaque période. - L'enseignant et l'aide-élève.	- Meilleurs résultats quand les parents signent l'évaluation. - Pierre aime accumuler des points pour ses récompenses. - Bonne amélioration. - Poursuivre le travail coopératif.

Modèle A (suite)

BUT À LONG TERME : Ce plan vise à développer chez Pierre une meilleure estime de soi.

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

1. Pierre prendra l'initiative face à ses travaux (recherche, travaux d'équipe) dans huit situations sur dix.
2. Pierre développera une appréciation de son travail en exprimant ouvertement sa satisfaction dans les trois-quarts des situations.
3. Pierre sera capable d'utiliser certaines stratégies de résolution de conflits avec succès trois fois sur quatre.

Stratégies d'enseignement :

- Donner à Pierre des choix à faire face à ses travaux.
- Faire des remue-méninges avec Pierre pour activer ses connaissances antérieures et l'aider à cerner les aspects qu'il veut développer.
- Modeler pour Pierre ce qu'on entend par la responsabilité individuelle et l'interdépendance positive dans le travail coopératif.
- Fixer avec Pierre ses propres résultats d'apprentissage et réévaluer à la fin de chaque travail s'il les a atteint.
- Modeler les étapes de la résolution de conflits et s'assurer que Pierre se les approprie et les utilise à bon escient.

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES
1. Le 10 novembre	– Observations par l'enseignant et par l'aide-élève et correction des travaux.	– Objectifs atteints en partie. À poursuivre toute l'année en modifiant les stratégies.
2. Le 15 février	– Observations par l'enseignant et par l'aide-élève et formulaires d'objectivation et d'autoévaluation.	– Encore beaucoup de difficultés à exprimer sa satisfaction. Il a tendance à dévaloriser son travail. À poursuivre.
3. Le 10 mai	– Observations par l'enseignant et par l'aide-élève et les étapes du programme de résolution de conflits.	– A réussi aux trois-quarts. Poursuivre les interventions afin d'atteindre une réussite complète.

BUT À LONG TERME : Ce plan vise à rendre Pierre capable de maîtriser sa colère dans des situations où il éprouve des difficultés.

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

1. À chaque situation de difficultés, Pierre sera capable de s'arrêter, de prendre de grandes respirations et de demander de l'aide, au lieu de se fâcher.

Stratégies d'enseignement :

- Montrer des techniques simples de relaxation.
- Modeler comment demander de l'aide à l'enseignant, aux pairs, etc.

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES
1. Le 10 novembre	– Observations par l'enseignant, par l'aide-élève et par les pairs. – Autoévaluation par l'élève.	– Objectif atteint en partie. Pierre contrôle bien sa colère en salle de classe. Il a, par contre, besoin de travailler cet objectif pendant les périodes de récréation ou à l'heure du midi. – À poursuivre.

Modèle A (suite)

BUT À LONG TERME : Ce plan vise à améliorer la lecture de Pierre en français.

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

1. Pierre sera capable de se familiariser avec l'ensemble d'un texte à lire.
2. Chaque fois qu'il lit un nouveau texte, Pierre sera capable de se concentrer sur le sens du texte.
3. Pierre participera activement à sa lecture et augmentera sa fluidité.

Stratégies d'enseignement :

- Planifier et gérer sa lecture :
  - Survol du texte, anticiper le contenu, activer et organiser les connaissances antérieures sur le sujet, prendre conscience du contexte et de la tâche de lecture.
- Reconnaître globalement les mots fréquents à partir d'un minimum d'indices.
- Pratiquer quotidiennement la lecture à deux.

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES
1. Le 10 novembre	– Observations par l'enseignant et par l'aide-élève de la lecture de tests significatifs.	– Objectif atteint.
2. Le 13 décembre	– Utilisation de mots-étiquettes, d'un dictionnaire mural, d'un tableau d'affichage préparés par l'enseignant ou l'aide-élève.	– Objectif atteint en partie. Certains mots nouveaux procurent beaucoup de difficultés à Pierre. Utiliser la stratégie : « Identifier les mots nouveaux ». À poursuivre.
3. Le 3 février	– Lecture avec l'enseignant, l'aide-élève ou le parent.	– Objectif atteint.

DATE	PLAN DE TRANSITION (recommandations de fin d'année, suggestions de méthodologie…)
	– Pierre a encore besoin d'une supervision constante pour ce qui est de prendre son médicament du midi. L'évaluation de chaque jour, signée par les parents, a très bien fonctionné. Pierre pouvait voir l'amélioration de semaine en semaine. Il est important que cette stratégie se poursuive et que les deux parents signent l'évaluation. – Pierre répond très bien aux renforcements positifs, comme les collants et le temps libre à l'ordinateur. Pierre demande encore énormément d'attention en salle de classe. Il faut continuer à lui faire comprendre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas (modelage). Il aura encore besoin de travailler la lecture pour augmenter sa fluidité et sa compréhension. Pierre a fait de beaux progrès cette année et les stratégies employées se sont avérées efficaces. Nous suggérons de les poursuivre l'an prochain.

LES PERSONNES SUIVANTES ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ :

FONCTION	SIGNATURE
Parent/Tuteur :	_____
Élève :	_____
Direction :	_____
Enseignant :	_____
Autres intervenants :	_____

Modèle B

LE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

Nom de l'élève : **Sarah** N° d'identification : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____

Adresse : _____ Père (tél. dom.) : _____ (trav.) : _____ Langue(s) parlée(s) à la maison : _____

_____ Mère (tél. dom.) : _____ (trav.) : _____ Code pour subvention : _____ (s'il y a lieu)

Nom de l'école : _____ Classe : **4e francophone** Enseignant : _____

Coordonnateur du PIP : _____ Date de la référence : _____

Renseignements médicaux :

- Voit un psychiatre environ une fois par mois pour l'aider à exprimer ses émotions, contrôler sa frustration et lui donner confiance en elle.

Forces et champs d'intérêt de l'élève :

- Persévérante
- Fiable
- Aimable, affectueuse
- Fonctionne bien en équipe de 2 ou 4 élèves
- Bonne écoute
- Aime le dessin
- Aime la musique

Faiblesses de l'élève :

- Estime de soi (manque de confiance, souvent frustrée, fait des crises)
- Difficulté à reconnaître certains sons
- Compréhension de textes
- Résolution de problèmes
- Mathématiques

Besoins spécifiques de l'élève :

- Apprendre à exprimer ses frustrations et ses craintes de façon appropriée
- Améliorer sa lecture
- Apprendre à « prendre des risques »
- Travailler la phonétique – discrimination auditive
- Apprendre les étapes de la résolution de problèmes

Services d'aide offerts à l'élève : (aide-élève, interprète, salle de ressources…)

- Aide-élève deux heures par jour en classe
- Rencontre avec la conseillère de l'école, une fois par semaine
- Salle de ressource, deux fois par semaine, pour travailler la discrimination auditive

Modifications particulières en salle de classe : (programmes, ressources ou équipements modifiés, etc.)

- Objets à manipuler pour les mathématiques
- Matériel visuel
- Ordinateur
- Travail un à un avec l'aide-élève ou en petits groupes
- Modification du programme de français, d'anglais et de mathématiques

Modèle B (suite)

FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'ÉLÈVE

ÉVALUATIONS DES MATIÈRES DE BASE

Matières	Date	Test.s utilisé.s	Rendement/Niveau
Mathématiques	le 15 septembre	Trousse diagnostique	3e/4e année
Français	septembre	COLI - Lecture	niveau d'indépendance / fin 1re année – 2e année
Anglais	novembre		
Études sociales	novembre	Test d'unité	4e année pour les concepts enseignés
Sciences	novembre	Test d'unité	4e année pour les concepts enseignés

AUTRES ÉVALUATIONS

Psychologie : **Non** _____ **Oui** √ **Année** _____

Responsable : (psychologue)

Remarques :

Habiletés verbales : faibles

Rencontrer un psychiatre

Directives : simples et précises

Autre : _____ **Année :** _____

Responsable : (psychologue)

Remarques :

Diminuer les attentes au niveau du travail

Rencontrer une conseillère

Mémoire auditive semble supérieure à la mémoire visuelle.

Habiletés non verbales supérieures à ses habiletés verbales.

Orthophonie : **Non** _____ **Oui** _____ **Année** _____

Responsable : _____

Remarques : _____

Autre : _____ **Année :** _____

Responsable : _____

Remarques : _____

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

1. Sarah améliorera ses habiletés de base en lecture

Domaine/matière : **français et anglais**

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS
1. D'ici le 15 novembre, Sarah sera capable de maîtriser, dans de courts textes, les correspondances graphème-phonème, quatre fois sur cinq.	• Repérer des phonèmes dans des mots.	• enseignant • aide-élève	• le 15 novembre	Objectifs atteints partiellement. À revoir.
	• Reconnaître les ressemblances et les différences entre des lettres semblables.	• enseignant • aide-élève	• le 15 novembre	Objectifs pas encore atteints. Continuer en travaillant le visuel, l'auditif et le kinesthésique.
	• Découper, modeler ou coller les graphèmes qui correspondent aux phonèmes recherchés.	• enseignant • aide-élève	• le 15 novembre	Objectif atteint en utilisant le visuel.
2. D'ici le 20 janvier, Sarah sera capable de sélectionner les informations pertinentes d'un texte lu, quatre fois sur cinq.	• Développer l'habileté à discriminer visuellement des mots.	• enseignant • aide-élève	• le 20 janvier	Objectif atteint.
3. D'ici le 30 mai, Sarah sera capable de lire à une vitesse appropriée, trois des quatre textes lus.	• Faire un entraînement quotidien et systématique en lecture (COLI : Lecture partagée, Lecture à deux; Stratégies de lecture)	• enseignant • aide-élève	• le 30 mai	Sarah s'est beaucoup améliorée! Elle lit avec beaucoup plus de confiance. L'encourager à lire régulièrement.

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

2. Sarah améliorera ses habiletés de base en mathématiques

Domaine/matière : **Mathématiques**

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS
1. D'ici le 15 novembre, Sarah comprendra le langage mathématique approprié, quatre fois sur cinq.	• Faire du travail manipulatif en math pour mieux comprendre les opérations de base et la résolution de problèmes. (Trousse diagnostique, 1er cycle).	• enseignant • aide-élève	• le 15 novembre	Elle comprend les concepts mais a besoin d'objets à manipuler pour réussir. Continuer la résolution de problèmes jusqu'à la fin de l'année.
	• Trouver les mots-clés en lisant une résolution de problèmes.	• enseignant • aide-élève	• le 15 novembre	Elle réussit assez bien, mais a encore besoin d'une personne pour l'aider à mieux comprendre divers problèmes à résoudre.
	• Revoir les différentes étapes dans la résolution de problèmes.	• enseignant • aide-élève	• le 15 novembre	Elle connaît bien les étapes de la résolution de problèmes et les utilise efficacement.
2. D'ici le 30 avril, Sarah sera capable de résoudre des problèmes de la vie quotidienne, quatre fois sur cinq.	• Donner des résolutions de problèmes, à partir d'exemples aux magasins et à la maison	• parents • enseignant • aide-élève	• le 30 avril	Elle réussit bien, mais elle doit continuer à travailler divers concepts de math dans sa vie de tous les jours.

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

3. Sarah développera son estime de soi.

Domaine/matière : **Hygiène : formation personnelle et sociale**

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS
1. D'ici le 15 octobre, Sarah sera capable d'apprécier son travail, en commentant positivement, quatre fois sur cinq.	• Utiliser une grille d'autoévaluation de son travail.	• enseignant • aide-élève	• le 15 octobre	Bon progrès! À poursuivre.
2. D'ici le 20 février, Sarah exprimera verbalement ses émotions et ses opinions, durant une discussion sur deux.	• Utiliser le cercle magique.	• enseignant • aide-élève	• le 20 février	Participe bien, bonne réussite. Démontre plus de confiance en elle-même.
3. D'ici le 30 mai, Sarah apprendra à maîtriser ses actions quand elle est fâchée ou frustrée, lors d'une situation de conflits sur deux.	• Encourager une modification de comportement. • Mettre en pratique les étapes de résolution de conflit. • Utiliser un langage interne positif.	• enseignant • aide-élève • conseillère	• le 30 mai	Grande amélioration au point de vue du comportement! Elle est plus souriante et enjouée! Elle doit continuer à rencontrer la conseillère, une fois par semaine.

Modèle B (suite)

PREMIÈRE RENCONTRE

Date : le 21 novembre

Participants :	**Noms**	**Fonctions**

But(s) de la rencontre : Se rencontrer et revoir le PIP avec Sarah.

Actions à entreprendre/ à poursuivre :	**Responsabilités : de l'élève**	**de l'enseignant**	**des parents**	**des personnes-ressources**
	Exprimer ses sentiments.	Stratégies en français et en résolution de problèmes	Lecture à deux	Montrer des stratégies à l'aide-élève.
	Faire de la lecture à la maison.			Trouver différentes ressources.

Recommandations particulières : Que Sarah travaille avec une variété d'objets à manipuler afin de mieux comprendre les concepts présentés.

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

Modèle B (suite)

DEUXIÈME RENCONTRE

Date : le 4 mars

Participants :

Noms	**Fonctions**

But(s) de la rencontre : Révision du PIP

Actions à entreprendre/ à poursuivre :

Responsabilités : de l'élève	**de l'enseignant**	**des parents**	**des personnes-ressources**
Continuer sa lecture. Faire de la résolution de problèmes à la maison, en comptant de la monnaie.	S'assurer que le programme du PIP soit suivi.	Faire de la résolution de problèmes. Faire de la lecture Partagée.	Fournir des stratégies et des moyens à l'enseignant et à l'aide-élève.

Recommandations particulières : Que la conseillère continue à voir Sarah, une fois par semaine.
Que l'aide-élève continue à travailler sa discrimination auditive ainsi que sa fluidité en lecture.

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

Modèle B (suite)

TROISIÈME RENCONTRE

Date : le 28 mai

Participants :

Noms	**Fonctions**

But(s) de la rencontre : Révision du PIP et plan de transition

Recommandations particulières :

Continuer à développer ses habiletés de base en lecture.

En mathématiques, voir le concept de multiplication et de division présenté en 3e année.

TROUSSE PACTE : continuer à travailler son estime de soi.

Visiter la classe de 5e année avec Sarah, rencontrer l'enseignant de la classe.

Pour l'an prochain – Actions à entreprendre/à poursuivre :

Sarah doit continuer à voir la conseillère l'année prochaine.

Elle doit avoir l'aide d'une aide-élève pendant le cours de français pour l'accompagner dans sa lecture.

Elle doit continuer à travailler avec des objets à manipuler.

Sarah a besoin d'appui visuel et il faut continuer à lui en fournir.

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

Modèle B

LE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

Nom de l'élève : **Paul** N° d'identification : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____

Adresse : _____ Père (tél. dom.) : _____ (trav.) : _____ Langue(s) parlée(s) à la maison : _____

_____ Mère (tél. dom.) : _____ (trav.) : _____ Code pour subvention : _____ (s'il y a lieu)

Nom de l'école : _____ Classe : **3e immersion** Enseignant : _____

Coordonnateur du PIP : _____ Date de la référence : _____

Renseignements médicaux :

- Examen de la vue - octobre 1992 - doit porter des lunettes pour lire.

Forces et champs d'intérêt de l'élève :

- Bon en dessin
- Bon en mathématiques
- Bon en sports
- Aime participer aux discussions de classe
- Créatif
- Belle écriture
- Bonnes connaissances de base

Faiblesses de l'élève :

- Mémoire à court terme
- Difficulté avec le traitement de l'information auditive
- Agité
- Manque de persévérance
- N'aime pas prendre des risques
- Faible en français oral, en lecture, en orthographe
- Pauvre estime de soi

Besoins spécifiques de l'élève :

- Augmenter son estime de soi
- Améliorer sa communication orale
- Augmenter son niveau de lecture et d'orthographe
- Modifier certains comportements

Services d'aide offerts à l'élève : (aide-élève, interprète, salle de ressources…)

- Aide-élève dans la classe, trois jours par semaine, pour l'aider avec sa lecture

Modifications particulières en salle de classe : (programmes, ressources ou équipements modifiés, etc.)

- Livres et textes au niveau de la première année
- Périodes de francisation (deux fois 30 minutes, chaque semaine)

Modèle B (suite)

FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'ÉLÈVE

ÉVALUATIONS DES MATIÈRES DE BASE

Matières	Date	Test.s utilisé.s	Rendement/Niveau
Général	septembre	WJR/Woodcok-Johnson	Retard de 2,7 mois au niveau de la mémoire à court terme et du traitement de l'information auditive; *Français* - très au-dessous de la moyenne pour son groupe d'âge
Français - Mathématiques	octobre	FIAT	*Mathématiques* - moyen

AUTRES ÉVALUATIONS

Psychologie : **Non** √ **Oui** _____ **Année** _____

Responsable : _____

Remarques : _____

Autre : Examen de la vue **Année :** _____

Responsable : _____

Remarques : Paul doit porter des lunettes pour lire.

Orthophonie : **Non** √ **Oui** _____ **Année** _____

Responsable : _____

Remarques : _____

Autre : Examen auditif **Année :** _____

Responsable : _____

Remarques : Aucun problème à noter.

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

1. **Paul améliorera ses habiletés de base en lecture**

Domaine/matière : **Français**

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS
1. D'ici le 20 octobre, Paul sera capable de reconnaître globalement, dans des textes lus à son niveau, environ 250 mots en contexte, trois fois sur cinq.	• Jeux de mémoire, phrases à compléter, lecture d'histoires contenant des mots d'usage.	• enseignant • aide-élève • parent	• 20 octobre	Objectif atteint.
2. D'ici le 10 janvier, Paul sera capable de lire des mots nouveaux, dans des textes lus à son niveau, en se servant du contexte, trois fois sur cinq.	• Passer par-dessus les mots inconnus et continuer sa lecture jusqu'à ce que le contexte lui en fournisse le sens. • Phrases à compléter • Exercices de closure • Phrases en désordre	• enseignant • aide-élève • parent	• 10 janvier	Bon progrès. À poursuivre jusqu'à la fin de l'année.
3. D'ici le 30 mai, Paul sera capable de lire des mots nouveaux, dans des textes lus à son niveau, en se servant du système grapho-phonétique des sons vus, trois fois sur cinq.	• Repérer les éléments semblables dans les mots tirés de récits signifiants. • Classer et regrouper des mots ayant les mêmes syllabes.	• enseignant • aide-élève	• 30 mai	Excellent progrès. Paul possède plusieurs stratégies de lecture et il les utilise efficacement.

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

2. Paul améliorera son orthographe

Domaine/matière : **Français**

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS
1. D'ici le 15 novembre, Paul sera capable d'orthographier correctement, dans ses productions écrites, les mots d'usage en se référant à la liste donnée, sept fois sur dix.	• Mots croisés • Mots cachés • Repérage dans le dictionnaire • Dictée à trous • Utilisation des mots d'usage en situation pratique d'écriture	• enseignant • élève	• 15 novembre	Objectif atteint cinq fois sur dix. À poursuivre.
2. D'ici le 20 décembre, Paul sera capable d'orthographier grapho-phonétique-ment, dans ses productions écrites, les sons étudiés, six fois sur dix.	• Associer les symboles graphiques à leur corres-pondance orale. • Identifier le nombre de syllabes dans le mot • Identifier les sons dans chaque syllabe. • Se faire une représentation mentale des sons étudiés (ex. : oi pour oiseau).	• enseignant • aide-élève	• 20 décembre	Difficultés avec certains sons étudiés. À poursuivre en révisant les sons déjà connus.
3. D'ici le 10 mars, Paul sera capable d'orthographier correctement, dans ses productions écrites, six fois sur dix, les mots requérant la forme régulière du pluriel avec (s) pour : dét + nom, dét + nom + adj.	• Impliquer l'élève dans ses productions écrites. • Encercler les déterminants pluriels et en vérifier l'accord. • Faire des observations en lecture et les classifier afin de formuler une règle d'usage dans un cahier personnel. • Créer des énoncés ou il pourra observer et pro-duire des énoncés semblables.	• enseignant • aide-élève	• 10 mars	Progrès, mais à poursuivre jusqu'à juin.

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

3. **Paul améliorera son comportement en salle de classe.**

Domaine/matière : **Les habiletés sociales**

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS
1. D'ici le 30 septembre, Paul respectera en tout temps les règlements affichés dans la salle de classe.	• Revoir les règles de la classe, faire illustrer les comportements attendus. • Renforcements positifs en utilisant des stratégies d'autoverbalisation.	• enseignant • aide-élève • autres membres du personnel de l'école	• 30 septembre	Objectif atteint en partie. Oublie quelquefois certains règlements.
2. D'ici le 10 octobre, Paul respectera en tout temps ses enseignants et ses pairs lors de situations conflictuelles.	• Mettre en pratique les formes de politesse; lire des livres à propos du respect, de la politesse. • Faire des jeux de rôle. • Renforcements positifs en utilisant les stratégies d'autoverbalisation.	• enseignant • aide-élève • autres membres du personnel de l'école	• 10 octobre	Objectif atteint.
3. D'ici le 25 novembre, Paul respectera en tout temps la propriété d'autrui.	• Subir les conséquences de ses actions (ex. : il écrit sur son pupitre - il le nettoie). • Offrir des renforcements positifs. • Utiliser des stratégies d'autocontrôle.	• enseignant • aide-élève • autres membres du personnel de l'école	• 25 novembre	Objectif atteint.

Modèle B (suite)

PREMIÈRE RENCONTRE

Date : le 25 novembre

Participants :	**Noms**	**Fonctions**

But(s) de la rencontre : Aider Paul à améliorer ses habiletés en lecture et en orthographe, son comportement dans la salle de classe et augmenter son estime de soi.

Actions à entreprendre/ à poursuivre :	**Responsabilités : de l'élève**	**de l'enseignant**	**des parents**	**des personnes-ressources**
	Paul respectera les objectifs de son PIP.	Rédiger la version finale du PIP.	Profiter des occasions pour mettre en pratique certains objectifs du PIP.	Aide-élève : aider à mettre en application les stratégies identifiées dans le PIP.
	Paul portera ses lunettes durant la lecture.	Donner de l'attention à Paul à des moments spécifiques.	Assister aux rencontres.	
		Préparer du matériel d'appui.	S'assurer que Paul apporte ses lunettes à l'école.	
		Planifier les rencontres.		

Recommandations particulières : Rencontres avec les enseignants, l'élève et les parents, au besoin : si le comportement ne change pas ou s'il y a détérioration de la situation.

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

Modèle B (suite)

DEUXIÈME RENCONTRE

Date : 15 mars

Participants :

Noms	**Fonctions**

But(s) de la rencontre : Révision du PIP

Actions à entreprendre/ à poursuivre :	**Responsabilités : de l'élève**	**de l'enseignant**	**des parents**	**des personnes-ressources (aide-élève)**
	Continuer à lire quotidiennement.	S'assurer du suivi du PIP.	Garder contact avec l'école.	Continuer à lire avec Paul.
	Continuer à respecter les règlements.	Ajuster les objectifs et les interactions au besoin.	Lire avec Paul quotidiennement.	Renforcer ses bons comportements.
	Suivre les objectifs du PIP.	Encourager l'élève.		Documenter les observations.

Recommandations particulières : Continuer les périodes de francisation.
Constamment encourager Paul pour ses bons comportements.

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

Modèle B (suite)

TROISIÈME RENCONTRE

Date : 3 juin

Participants :

Noms	**Fonctions**

But(s) de la rencontre : Révision du PIP et plan de transition

Recommandations particulières :

Continuer à développer ses habiletés de base en lecture.

Continuer à travailler l'estime de soi et à encourager les bons comportements de Paul.

Pour l'an prochain – Actions à entreprendre/à poursuivre :

Continuer à lui donner de l'aide (aide-élève) en lecture et en écriture.

S'assurer qu'il porte ses lunettes en classe.

Préciser clairement les attentes face au comportement attendu.

Communiquer régulièrement avec la famille.

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

Modèle C

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

NOM DE L'ÉLÈVE : **Clara** PARENT / TUTEUR : _____ ÉCOLE : _____

ADRESSE : _____ CLASSE : **1re année immersion** ENSEIGNANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ TÉLÉPHONE : _____ DATE DE LA RÉFÉRENCE : _____

Nº D'IDENTIFICATION : _____ DATES DE RÉVISION : 1re____ 2e ____ 3e ____ 4e ____ COORDONNATEUR DU PIP : _____

SERVICES D'AIDE OFFERTS À L'ÉLÈVE : (aide-élève, interprète, conseiller…) • Un aide-élève deux heures par jour dans la classe	INFORMATIONS MÉDICALES : (allergies, médicaments...) • Asthmatique • Allergique aux arachides
FORCES ET CHAMPS D'INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE : • Démontre de l'enthousiaste face à l'apprentissage. • Apprend facilement, démontre de l'intérêt dans plusieurs domaines. • Possède un bon vocabulaire et une excellente mémoire. • Fait preuve d'un bon sens de l'humour. • Démontre beaucoup de créativité et de souplesse dans ses idées. • Démontre un intérêt marqué pour les sciences et la démarche scientifique.	BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ÉLÈVE : • Accepter ses erreurs. • Encourager à demander moins d'attention, à être plus indépendante. • Trouver des défis dans les matières de base. • Développer une autodiscipline. • Apprendre à travailler avec ses pairs. • Apprendre des stratégies pour gérer sa frustration et sa colère. • Apprendre à contrôler ses réactions impulsives.
ÉVALUATIONS RÉALISÉES ANTÉRIEUREMENT : (psychologue, orthophoniste...) • *Coli* (Ensemble d'outils d'observation et d'intervention en lecture (Septembre, 199X). Niveau indépendant : fin 2e année; Niveau d'apprentissage : milieu 3e année; Niveau de frustration : début 4e année. Son écriture est moyenne pour une élève de 1re année. • Gates McGinitie (Octobre 199X) Vocabulaire : 97e percentile; Compréhension : 95e percentile. • Wechsler Intelligence Scale for Children (WISC III) (Novembre, 199X) : Les forces de Clara sont nombreuses, surtout au niveau du vocabulaire, du raisonnement et de la pensée abstraite. Élève douée dans plusieurs domaines. • Observations de l'enseignant : Clara fonctionne bien au delà de la 1re année, dans toutes les matières de base.	ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE • Rencontrer l'équipe pour développer le PIP. • Exprimer ses commentaires sur les tâches scolaires demandées. • Travailler en groupe avec des compagnons de classe différents et dans des situations variées. ENGAGEMENT DES PARENTS • Rencontrer l'équipe pour développer le PIP. • Entrevue avec l'enseignant en septembre. • Favoriser et suivre le développement social de Clara tout au long de l'année.

MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES EN SALLE DE CLASSE : (modifications au programme, stratégies d'enseignement, ressources et équipements…)

- Utilisation de ressources à différents niveaux scolaires, modifications au niveau de l'évaluation.
- Élaboration et participation à des projets spéciaux.

Modèle C (suite)

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

BUT À LONG TERME : Clara améliorera son écriture de façon à la rendre lisible.

Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :
1. D'ici la fin novembre, Clara sera capable de former ses lettres selon la convention, neuf fois sur dix.	• 30 novembre	• observations par l'enseignant et l'aide-élève	• Objectif atteint.
2. D'ici la fin janvier, Clara pourra écrire en utilisant la ponctuation (le point), avec 90 % d'exactitude.	• 30 janvier	• observations par l'enseignant et l'aide-élève des productions écrites	• Objectif atteint.
3. D'ici la fin juin, Clara utilisera la ponctuation (le point) dans son travail écrit, avec 100 % d'exactitude.	• 30 juin	• observations par l'enseignant et l'aide-élève des travaux écrits	• Objectif atteint en partie. Clara n'utilise pas encore à 100 % la ponctuation dans son travail écrit. De nouvelles stratégies seront à considérer pour poursuivre cet objectif.

BUT À LONG TERME : Clara apprendra à jouer et à travailler avec ses pairs de façon appropriée.

Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :
1. D'ici la fin octobre, Clara démontrera de la fierté dans son travail, dans 80 % du temps.	• 30 octobre	• Observations par l'enseignant et l'aide-élève	• Objectif non atteint, vu sa complexité. À reformuler de façon précise et par étapes de comportements observables.
2. D'ici la fin novembre, Clara démontrera les bonnes manières d'agir, dans ses relations avec les autres (étiquette), dans 80 % du temps.	• 30 novembre	• Observations par l'enseignant et l'aide-élève • Liste de comportements	• Objectif atteint. Clara s'ajuste bien à la classe.
3. D'ici la fin janvier, Clara fera au moins deux commentaires positifs durant une discussion de groupe, dans huit occasions sur dix.	• 30 janvier	• Observations par l'enseignant et l'aide-élève Grille autocorrective	• Objectif atteint.
4. D'ici la fin juin, Clara fera des commentaires positifs sur elle-même à chaque fois qu'elle fera une erreur.	• 30 juin	• Observations par l'enseignant et l'aide-élève Grille d'autocorrection	• Objectif atteint.

Modèle C (suite)

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

BUT À LONG TERME : Clara établira des attentes réalistes pour elle-même.

Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :
1. D'ici la fin janvier, Clara nommera les étapes pour la réalisation de buts personnels, à chaque début de semaine.	• 31 janvier	• Observations par l'enseignant et l'aide-élève	• Objectif atteint.
2. D'ici la fin mars, Clara établira, une fois sur deux, un but hebdomadaire en mathématiques et en sciences.	• 30 mars	• Observations par l'enseignant et l'aide-élève	• Objectif atteint.
3. D'ici la fin juin, Clara établira, une fois sur deux, un but mensuel en français.	• 20 juin	• Observations par l'enseignant et l'aide-élève • Discussions avec la classe	• Objectif atteint.

BUT À LONG TERME : Clara démontrera son habileté à travailler indépendamment en sciences.

Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :
1. D'ici la fin novembre, Clara sera capable d'expliquer comment procéder pour faire une expérience, en verbalisant les composantes de la démarche scientifique, une expérience sur deux.	• 30 novembre	• Observations par l'enseignant et grille d'objectivation	• Objectif atteint.
2. D'ici la fin mars, Clara pourra exécuter deux expériences simples sur trois, en démontrant les composantes de la démarche scientifique.	• 30 mars	• Observations par l'enseignant et carnet de sciences • Résultats des expériences	• Objectif atteint.

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

PLAN DE TRANSITION *(recommandations de fin d'année, suggestions pour la méthodologie, stratégies efficaces, ressources matérielles et humaines)*

- Rencontre avec l'enseignant de 2e année, dès le retour du congé du printemps.
- Conférence de fin d'année avec l'équipe du PIP et l'enseignant de 2e année.
- Clara aime faire des présentations orales devant le groupe. Il serait bon de poursuivre cette stratégie l'année prochaine.

COMMENTAIRES

Clara a fait des progrès remarquables. Elle est présentement capable de définir des attentes réalistes face à son travail. Elle réagit beaucoup mieux à ses erreurs, mais a encore tendance à montrer sa frustration face à l'échec. Clara travaille bien avec ses pairs et respecte les règles du travail coopératif. Clara aura encore besoin de relever de nouveaux défis, tant sur le plan scolaire que personnel.

SIGNATURES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

PARENT / TUTEUR : _____

ÉLÈVE : _____

DIRECTION : _____

ENSEIGNANT : _____

AUTRES INTERVENANTS : _____

_____

_____

_____

Modèle C

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

NOM DE L'ÉLÈVE : **Jean** PARENT / TUTEUR : _____ ÉCOLE : _____

ADRESSE : _____ CLASSE : **7e année francophone** ENSEIGNANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ TÉLÉPHONE : _____ DATE DE LA RÉFÉRENCE : _____

Nº D'IDENTIFICATION : _____ DATES DE RÉVISION : 1re____ 2e ____ 3e ____ 4e ____ COORDONNATEUR DU PIP : _____

SERVICES D'AIDE OFFERTS À L'ÉLÈVE : (aide-élève, interprète, conseiller…) • Un interprète à temps plein • Un orthophoniste • Un conseiller dans le domaine de la surdité	INFORMATIONS MÉDICALES : (allergies, médicaments...) • Une perte auditive majeure d'au moins 71 décibels - Voir audiogramme dans le dossier de Jean. • Infections fréquentes des voies respiratoires
FORCES ET CHAMPS D'INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE : • Sociable avec les autres élèves. • Possède des qualités de leadership. • Maîtrise le langage des signes. • Motivé. • Sportif.	BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ÉLÈVE : • La communication orale • Le langage écrit • Les habitudes de travail • L'autonomie
ÉVALUATIONS RÉALISÉES ANTÉRIEUREMENT : (psychologue, orthophoniste...) • Kaufman (Test of Educational Achievement) • Lecture (décodage) : 5e année • Lecture/compréhension : 4e année • Mathématiques : 6e année • Peabody - 8 ans 4 mois • Sciences - À compléter un programme modifié de 4e année • Études sociales – À compléter un programme modifié de 4e année.	ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE • Participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre du PIP. • Suivre les recommandations de l'équipe du PIP. ENGAGEMENT DES PARENTS • Participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre du PIP. • Collaborer étroitement avec l'école.

MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES EN SALLE DE CLASSE : (modifications au programme, stratégies d'enseignement, ressources et équipements…)

- Asseoir Jean en avant, ou à un endroit où l'enseignant peut voir son visage.
- Enseigner en utilisant une variété de stratégies (visuel, multi-sensoriel…).
- Donner du temps supplémentaire pour les tests ou examens.
- Utiliser un agenda pour les devoirs et leçons.
- Prononcer lentement et correctement chaque mot.
- Préconiser un système de jumelage avec un autre élève.

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

BUT À LONG TERME : Jean analysera l'information reçue à son niveau de compréhension.

Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :
1. D'ici la fin novembre, Jean sera capable de retenir les idées principales d'un texte de 5e année, en répondant en phrases complètes (trois ou plus), deux fois sur trois, oralement et en langage des signes.	• 30 novembre	• Des questions de compréhension préparées par l'enseignant	• Objectif atteint.
2. D'ici la mi-mars, Jean sera capable de résumer l'information lue sur un sujet spécifique, en écrivant l'idée principale et trois faits majeurs, deux fois sur trois.	• 20 mars	• Réponses dans le cahier de travail de l'élève	• Objectif atteint.
3. D'ici la fin juin, Jean sera capable de tirer des conclusions sur les informations apprises, en répondant oralement et en langage des signes, deux fois sur trois.	• 20 juin	• Observations dans la classe, utilisant les critères établis par l'enseignant.	• Objectif atteint en partie. À poursuivre.

BUT À LONG TERME : Jean exprimera sa compréhension des concepts en études sociales, au moyen de présentations orales et visuelles.

Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :
1. D'ici la fin novembre, Jean sera capable de faire un commentaire oral sur le sujet, durant les périodes de discussion.	• 30 novembre	• Observations par l'enseignant et l'interprète	• Objectif atteint.
2. D'ici la fin février, Jean sera capable de faire deux commentaires ou plus, durant les périodes de discussion.	• 20 février	• Observations par l'enseignant et l'interprète	• Objectif atteint.
3. D'ici juin, Jean fera une présentation orale et visuelle devant la classe sur les services offerts dans la communauté, avec 80 % d'exactitude.	• 15 juin	• Observations par l'enseignant et l'interprète	• Objectif atteint.

Modèle C (suite)

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

BUT À LONG TERME : Jean améliorera ses habitudes de travail.			
Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :
1. D'ici la fin novembre, Jean sera capable d'organiser son agenda, quatre fois sur cinq.	• 28 novembre	• Avant d'aller à la maison, l'agenda sera vérifié par l'interprète ou l'enseignant.	• Objectif atteint.
2. D'ici la fin mars, Jean sera capable de gérer son temps efficacement et d'entreprendre une tâche, dans 75 % du temps.	• 20 mars	• Utilisation d'un tableau avec l'horaire de la semaine et les diverses tâches à accomplir.	• Objectif atteint en partie. À poursuivre.

BUT À LONG TERME : Jean développera son autonomie.			
Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :
1. D'ici la fin décembre, Jean démontrera sa capacité à prendre des décisions face à ses travaux, une fois sur deux.	• 20 décembre	• Observations par l'enseignant et l'interprète • Auto-évaluation par l'élève	• Objectif atteint.
2. D'ici la fin mai, Jean sera capable de participer activement aux activités de la classe, dans 80 % du temps.	• 25 mai	• Observations par l'enseignant et l'interprète • Grille d'observation • Entrevues avec l'élève	• Objectif à poursuivre, car Jean démontre encore beaucoup d'hésitations à participer à certaines activités.

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

PLAN DE TRANSITION *(recommandations de fin d'année, suggestions pour la méthodologie, stratégies efficaces, ressources matérielles et humaines)*	***COMMENTAIRES***
• Une rencontre avec l'enseignant titulaire actuel et l'enseignant titulaire à venir est suggérée pour discuter des modifications, stratégies et services requis pour l'année suivante. • S'assurer de la disponibilité de l'interprète l'année suivante.	Jean a fait d'énormes progrès. Les modifications apportées à sa programmation se sont avérées efficaces et facilement réalisables. Jean continue à développer son autonomie. Il semble avoir une meilleure confiance en lui.

SIGNATURES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

PARENT / TUTEUR : _____

ÉLÈVE : _____

DIRECTION : _____

ENSEIGNANT : _____

AUTRES INTERVENANTS : _____

_____

_____

_____

Annexe B

Modèles de plans d'action complétés

PLAN D'ACTION

Modèle 1

Exemple d'un plan d'action pour un élève qui a besoin de certaines modifications ou adaptations au programme régulier, mais pour qui un plan d'intervention personnalisé (PIP) ne s'avère pas nécessaire ou obligatoire.

Nom de l'élève : Laura	École : _____
Date de naissance : _____	Âge : _____
Classe : 9e année immersion	Date du plan d'action : _____
Enseignant : _____	Coordonnateur du plan : _____
_____	Dates de révision : _____, _____, _____

Renseignements médicaux :	**Champs d'intérêt de l'élève :**
• Très bonne condition physique	• Sports
Forces de l'élève :	**Besoins spécifiques de l'élève :**
• coopérative • motivée à bien réussir	• stratégies pour l'étude d'examens • mathématiques

Évaluations réalisées antérieurement (ex. : tests, rendement scolaire actuel…) :

Laura éprouve des difficultés en mathématiques, surtout pour la résolution de problèmes. Elle n'a pas maîtrisé les objectifs de la 8e année. (Test utilisé « Le programme diagnostique de mathématiques ».)

But(s) à long terme (de septembre à juin) : Ce plan d'action vise à améliorer les connaissances de Laura en mathématiques.

Modifications au programme : Laura travaillera les objectifs de mathématiques de la 8e année.

Stratégies :

- Laura fait partie d'un groupe d'aide en mathématiques, deux périodes par semaine. Ce groupe travaille les concepts de 8e année, les stratégies de résolutions de problèmes, ainsi que des stratégies lors d'une situation d'examen.
- Laura peut bénéficier de temps supplémentaire pour écrire un examen, afin de diminuer son niveau de stress.
- Laura peut écrire son examen à l'extérieur de la classe, afin de pouvoir verbaliser ses pensées.

Résultats et recommandations :

Laura maîtrise maintenant la plupart des concepts de mathématiques de la 8e année. Il est suggéré qu'elle puisse continuer d'obtenir de l'aide supplémentaire en mathématiques, pour lui permettre de suivre le programme de la 9e année. De plus, on a recommandé à Laura de continuer à verbaliser ses pensées lors d'une situation d'évaluation. Cette technique aide Laura à clarifier sa pensée en mathématiques.

Signature : _____, _____, _____ Date : _____
(élève) (parent) (enseignant)

_____, _____, _____
(autre) (autre) (autre)

PLAN D'ACTION

Modèle 2

Exemple d'un plan d'action pour un élève qui a besoin de certaines modifications ou adaptations au programme régulier, mais pour qui un plan d'intervention personnalisé (PIP) ne s'avère pas nécessaire ou obligatoire.

Nom de l'élève : Suzanne	Date de naissance :
Parent/tuteur :	Classe : 3e année francophone
Téléphone (maison) :	Date du plan d'action :
École :	Motifs du plan d'action : Compréhension et communication orales et lecture en français
Enseignant :	
Coordonnateur du plan :	

Renseignements généraux : (information médicale, services d'aide à l'élève, évaluation par des spécialistes ou autres…)	**Rendement scolaire actuel de l'élève :**
• WISC III Mai / 96 • Évaluation de lecture en français par l'orthopédagogue	• Gates MacGinitie: Lecture française : Oct. / 96 (1) Identification de mots: début 2e année – niveau de frustration (2) Compréhension de texte : début 2e année – niveau de frustration (3) Orthographe : 1re année – niveau de frustration (4) Compréhension auditive : fin 2e année - niveau de frustration

Forces et champs d'intérêt de l'élève	Besoins spécifiques de l'élève	Modifications ou adaptations (programme, matériel)
• Motivée • Très artistique • Bonne relation avec ses pairs	• Renforcer sa compréhension et sa communication orale en français. • Développer des stratégies en lecture.	• Utilisation de textes au niveau d'apprentissage • Aide supplémentaire dans la classe • Lecture à deux

PLAN D'ACTION

Modèle 2 (suite)

***But à long terme* : Développer les stratégies nécessaires afin d'améliorer la compréhension en lecture.**		
Objectifs à court terme	**Stratégies et interventions**	**Résultats/Recommandations**
• Identifier les mots en se servant comme appui des indices suivants : la sémantique, la grapho-phonétique, la syntaxe.	• Travail sur : - les phonèmes - les formes graphiques - le vocabulaire visuel - l'expérience langagière - la lecture dirigée - la closure - le schéma de structure narrative et informative - le schéma de récit	Après une évaluation faite en mai, voici les résultats : • Identification des mots : début 4e année – niveau d'indépendance • Compréhension de texte : fin 3e année – niveau d'indépendance • Excellente amélioration. Peut maintenant lire à son niveau d'apprentissage.

***But à long terme* : Améliorer sa compréhension orale en français**		
Objectifs à court terme	**Stratégies et interventions**	**Résultats/Recommandations**
• Suzanne pourra raconter ou répondre à des questions, après avoir écouté un texte au niveau fin 3e année.	• Discussions orales en classe • Lecture dirigée et étude de vocabulaire • Étude de schémas de texte afin de faciliter le rappel	• Compréhension orale : fin 3e année – niveau d'indépendance • Bonne amélioration. À poursuivre.

Recommandations pour l'an prochain :	**Commentaires :**
• Encourager la lecture à deux. • Continuer à travailler les stratégies de lecture. • Lui donner de l'aide individuelle au besoin. • Utiliser les renforcements positifs.	Suzanne a fait beaucoup de progrès cette année et elle en est fière. Il est aussi important qu'elle puisse continuer sa lecture à deux pendant l'été. Signatures : Élève : _____ Parent(s) : _____ Enseignant : _____ Autres : _____ _____ _____ Date : _____

Annexe C

Modèles de PIP non complétés

Modèle A

LE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

DATE DE LA RÉFÉRENCE : _____

ÉTAPES
1 2 3 4

Nom de l'élève : _____ École : _____ Tél. : _____

Date de naissance : _____ Nº d'identification : _____ Classe : _____ Code pour subvention (s'il y a lieu) : _____

Adresse : _____ Enseignant : _____

Parent/tuteur : _____ Direction : _____

Tél. (domicile) : _____ (travail) : _____ Coordonnateur du PIP : _____

MOTIFS DE RÉFÉRENCE

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (ALLERGIES, MÉDICAMENTS)

ÉVALUATIONS RÉALISÉES ANTÉRIEUREMENT

Modèle A (suite)

FORCES ET CHAMPS D'INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE
BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ÉLÈVE
RENDEMENT SCOLAIRE ACTUEL DE L'ÉLÈVE
AUTRES CONSIDÉRATIONS (SERVICES OFFERTS, MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES)

Modèle A (suite)

BUT À LONG TERME :

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES

Modèle A (suite)

BUT À LONG TERME :

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES

Modèle A (suite)

BUT À LONG TERME :

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES

Modèle A (suite)

BUT À LONG TERME :

OBJECTIFS, CONDITIONS, CRITÈRES DE RÉUSSITE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT RELIÉS AU BUT À LONG TERME

DATE DE RÉVISION	MÉTHODE D'ÉVALUATION / INTERVENANTS	RÉSULTATS / COMMENTAIRES

Modèle A (suite)

DATE	PLAN DE TRANSITION (recommandations de fin d'année, suggestions de méthodologie…)

LES PERSONNES SUIVANTES ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ :

FONCTION	SIGNATURE
Parent/Tuteur :	_____
Élève :	_____
Direction :	_____
Enseignants :	_____
Autres intervenants :	_____

Modèle B

LE PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

Nom de l'élève : _____ N° d'identification : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____

Adresse : _____ Père (tél. dom.) : _____ (trav.) : _____ Langue(s) parlée(s) à la maison : _____

_____ Mère (tél. dom.) : _____ (trav.) : _____ Code pour subvention : _____ (s'il y a lieu)

Nom de l'école : _____ Classe : _____ Enseignant : _____

Coordonnateur du PIP : _____ Date de la référence : _____

Renseignements médicaux : _____

Forces et champs d'intérêt de l'élève : _____

Faiblesses de l'élève : _____

Besoins spécifiques de l'élève : _____

Services d'aide offerts à l'élève : (aide-élève, interprète, salle de ressources…) _____

Modifications particulières en salle de classe : (programmes, ressources ou équipement(s) modifié(s), etc.) _____

FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'ÉLÈVE

ÉVALUATIONS DES MATIÈRES DE BASE

Matières	Date	Test.s utilisé.s	Rendement/Niveau

AUTRES ÉVALUATIONS

Psychologie : Non _____ Oui _____ Année _____

Responsable : _____

Remarques : _____

_____

_____

Autre : _____ **Année :** _____

Responsable : _____

Remarques : _____

_____

_____

Orthophonie : Non _____ Oui _____ Année _____

Responsable : _____

Remarques : _____

_____

_____

Autre : _____ **Année :** _____

Responsable : _____

Remarques : _____

_____

_____

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

1. _____

Domaine/matière : _____

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

2. _____

Domaine/matière : _____

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS

Modèle B (suite)

LES BUTS DU PLAN D'INTERVENTION

3. _____

Domaine/matière : _____

OBJECTIFS, CONDITIONS ET CRITÈRES DE RÉUSSITE	STRATÉGIES/ RESSOURCES	INTERVENANTS	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS/ RECOMMANDATIONS

Modèle B (suite)

PREMIÈRE RENCONTRE

Date : _____

Participants :	**Noms**	**Fonctions**
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____

But(s) de la rencontre : _____

_____

Actions à entreprendre/ à poursuivre :	**Responsabilités : de l'élève**	**de l'enseignant**	**des parents**	**des personnes-ressources**
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____

Recommandations particulières : _____

_____

_____

_____

_____

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

_____ _____

Modèle B (suite)

DEUXIÈME RENCONTRE

Date : _____

Participants :	**Noms**	**Fonctions**
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____

But(s) de la rencontre : _____

_____

Actions à entreprendre/ à poursuivre :	**Responsabilités : de l'élève**	**de l'enseignant**	**des parents**	**des personnes-ressources**
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____

Recommandations particulières : _____

_____

_____

_____

_____

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

_____ _____

Modèle B (suite)

TROISIÈME RENCONTRE

Date : _____

Participants :

Noms	Fonctions

But(s) de la rencontre : _____

Recommandations particulières : _____

Pour l'an prochain – Actions à entreprendre/à poursuivre : _____

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Signature de la direction : _____

Signature de l'enseignant : _____

Autres intervenants : _____

Modèle C

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

NOM DE L'ÉLÈVE : _____ PARENT / TUTEUR : _____ ÉCOLE : _____

ADRESSE : _____ CLASSE : _____ ENSEIGNANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ TÉLÉPHONE : _____ DATE DE LA RÉFÉRENCE : _____

Nº D'IDENTIFICATION : _____ DATES DE RÉVISION : 1re_____ 2e _____ 3e _____ 4e _____ COORDONNATEUR DU PIP : _____

SERVICES D'AIDE OFFERTS À L'ÉLÈVE : (aide-élève, interprète, conseiller…)	INFORMATIONS MÉDICALES : (allergies, médicaments...)
FORCES ET CHAMPS D'INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE :	BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ÉLÈVE :
ÉVALUATIONS RÉALISÉES ANTÉRIEUREMENT : (psychologue, orthophoniste...)	ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE : ENGAGEMENT DES PARENTS :
MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES EN SALLE DE CLASSE : (modifications au programme, stratégies d'enseignement, ressources et équipements…)	

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

BUT À LONG TERME :

Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :

BUT À LONG TERME :

Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :

Modèle C (suite)

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

BUT À LONG TERME :			
Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :

BUT À LONG TERME :			
Objectifs à court terme reliés au but à long terme : (observables / mesurables)	Dates de révision :	Procédures d'évaluation et intervenants impliqués :	Résultats et recommandations :

PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

PLAN DE TRANSITION *(recommandations de fin d'année, suggestions pour la méthodologie, stratégies efficaces, ressources matérielles et humaines)*	***COMMENTAIRES***

SIGNATURES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISÉ

PARENT / TUTEUR : _____

ÉLÈVE : _____

DIRECTION : _____

ENSEIGNANT : _____

AUTRES INTERVENANTS : _____

_____

_____

_____

Annexe D

Modèles de plans d'action non complétés

PLAN D'ACTION

Modèle 1

Exemple d'un plan d'action pour un élève qui a besoin de certaines modifications ou adaptations au programme régulier, mais pour qui un plan d'intervention personnalisé (PIP) ne s'avère pas nécessaire ou obligatoire.

Nom de l'élève : _____	École : _____
Date de naissance : _____	Âge : _____
Classe : _____	Date du plan d'action : _____
Enseignant : _____	Coordonnateur du plan : _____
_____	Dates de révision : _____, _____, _____

Renseignements médicaux :	**Champs d'intérêt de l'élève :**
Forces de l'élève :	**Besoins spécifiques de l'élève :**

Évaluations réalisées antérieurement (ex. : tests, rendement scolaire actuel…) :

But(s) à long terme (de septembre à juin) :

Modifications au programme :

Résultats et recommandations :

Signature : _____ (élève), _____ (parent), _____ (enseignant) Date : _____

_____ (autre), _____ (autre), _____ (autre)

PLAN D'ACTION

Modèle 2

Exemple d'un plan d'action pour un élève qui a besoin de certaines modifications ou adaptations au programme régulier, mais pour qui un plan d'intervention personnalisé (PIP) ne s'avère pas nécessaire ou obligatoire.

Nom de l'élève : _____	Date de naissance : _____
Parent/tuteur : _____	Classe : _____
Téléphone (maison) : _____	Date du plan d'action : _____
École : _____	Motifs du plan d'action : _____
Enseignant : _____	_____
Coordonnateur du plan : _____	_____
_____	_____
_____	_____

Renseignements généraux : (information médicale, services d'aide à l'élève, évaluation par des spécialistes ou autres…)	**Rendement scolaire actuel de l'élève :**

Forces et champs d'intérêt de l'élève	Besoins spécifiques de l'élève	Modifications ou adaptations (programme, matériel)

PLAN D'ACTION

Modèle 2 (suite)

***But à long terme* :**		
Objectifs à court terme	**Stratégies et interventions**	**Résultats/Recommandations**

***But à long terme* :**		
Objectifs à court terme	**Stratégies et interventions**	**Résultats/Recommandations**

Recommandations pour l'an prochain :	**Commentaires :**
	Signatures : Élève : _____ Parent(s) : _____ Enseignant : _____ Autres : _____ _____ _____ Date : _____

DATE DE RETOUR

F255 O

Printed by
Learning Resources
Distributing Centre
Production Division
Barrhead, Alberta
Canada, T7N 1P4
LRDC
"Reaching Students Is What We're About."

9809

University of Alberta Library